

L'actu. transfrontalière

Le magazine #04

Rétrospective

Janvier-Juin 2023



Dans les
territoires
— P02

Événements
du Réseau
— P21

France/
Bilatéral
— P25

Europe/
International
— P32

La doc.
— P39



DANS LES TERRITOIRES

Des projets concrets pour le Rhin supérieur !

PUBLIÉ EN JANVIER 2023



© K | Photography

125 projets transfrontaliers ont été officiellement approuvés lors de la séance plénière de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) qui s'est tenue le 8 décembre 2022. Le volet énergétique a été mis à l'honneur.

Sur 1200 projets transfrontaliers préexistants recensés par la Collectivité Européenne d'Alsace dans le Rhin supérieur, 125 ont été retenus, dont 50 portant sur l'énergie, le climat et le transport.

Lors de la séance, le Président de la CEA, Frédéric Biery, a également annoncé son souhait de «construire une autonomie énergétique commune» pour développer les énergies renouvelables. Il a suggéré à ce sujet la tenue d'un congrès de la géothermie profonde dans le Rhin supérieur. Les projets retenus sont déjà dotés d'un budget et d'un porteur. Ils pourront démarrer en 2023.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS RETENUS :

- La construction du réseau de valorisation de chaleur fatale de l'aciérie de Kehl aura pour objectif de livrer les premières calories au chauffage urbain de Strasbourg à l'hiver 2025-2026.
- Un Observatoire Air Climat Energie pour l'atmosphère dans le Rhin supérieur, porté par Atmo Grand Est aura pour objectif d'harmoniser les données transfrontalières en un format commun.
- Le projet «5A3F» porte sur des aménagements pour l'amélioration des accès autoroute-agglomération des trois frontières.
- La mise en place d'une feuille de route stratégique sur l'apprentissage transfrontalier.
- A noter également le **Projet de territoire de Fessenheim** qui concerne la reconversion économique du site, la desserte et les mobilités, la transition énergétique, l'innovation.

[Plus d'infos →](#)

Un manifeste franco-allemand pour le train

PUBLIÉ EN JANVIER 2023



© iStock / carterdayne

Les représentants du Rhin supérieur se sont réunis le 19 janvier à Strasbourg. Ils appellent à faire de leur bassin de vie «un tremplin pour le développement du ferroviaire européen».

«Notre volonté est de mieux nous coordonner, de structurer le réseau et surtout de porter nos voix auprès des autorités françaises et allemandes mais aussi des opérateurs de transport», a expliqué la maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian. Des propos repris par Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole, qui a rappelé que

«le REME est un exemple d'action concrète pensée à l'échelle européenne».

[Plus d'infos →](#)

L'implication de la MOT dans l'étude «Pactesur»

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Entre 2019 et 2022 la MOT a fait partie du comité d'experts dans le cadre du projet PACTESUR financé par le Fonds européen de sécurité intérieure. Ce projet a cherché à doter les collectivités européennes des connaissances et outils nécessaires pour mieux sécuriser leurs espaces publics face à la menace, notamment terroriste. Il s'est agi notamment, pendant les quatre années du projet, de réfléchir sur les normes, cadres légaux et gouvernance locale au sein des dix villes européennes participantes, pour l'élaboration de recommandation et de protocoles d'intervention communs; le développement de programmes de formation par les agents de sécurité locale; l'identification, par le partage d'expériences, d'investissements locaux adaptés pour sécuriser les lieux publics, et enfin la mise en place de sites pilotes au niveau local équipés pour prévenir les menaces terroristes et réagir rapidement en cas d'attaque tout en préservant l'environnement urbain.

Outre la ville de Nice chef de file, et les villes de Turin (IT) et Liège (BE) en tant que partenaires principaux, le projet a réuni dix autres villes européennes ayant des problématiques spécifiques communes et des connaissances en matière



de protection des espaces publics urbains, aux côtés du comité d'experts d'une trentaine de membres.

[Plus d'infos →](#)


Le parc naturel Scarpe-Escaut doté d'un label européen

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023

Le Parc naturel européen Scarpe-Escaut, situé à la frontière franco-belge, a obtenu la labellisation «Transboundary Park» par la Fédération européenne des Parcs naturels, Europarc.

Structuré sous la forme d'un GEECT, le Parc naturel européen Scarpe-Escaut, est constitué de deux parcs naturels sur la frontière franco-belge : le Parc naturel régional Scarpe-Escaut côté français (créé en 1968, il s'agit du plus ancien PNR créé en France) et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut côté belge (créé en 1996).

Le territoire représente environ 950 km², 300 000 habitants et 130 villages

et villes. Il est situé entre Lille, Valenciennes, Tournai et Mons.

Le président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, Grégory Lelong, a souligné à cette occasion que cette labellisation est «une reconnaissance du travail transfrontalier engagé. Elle nous offre de nouvelles opportunités pour assurer nos missions et la possibilité de bénéficier de l'accompagnement d'Europarc pour transformer nos pratiques touristiques, de consommation, de gestion de la nature, et défendre les enjeux locaux au niveau européen».

[Plus d'infos →](#)

La santé, un sujet au cœur du bassin de vie transfrontalier de l'Eurodistrict SaarMoselle

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

L'Eurodistrict SaarMoselle, adhérent au réseau de la MOT depuis 2005, répond à nos questions sur un sujet concret placé au cœur de la vie locale du bassin de vie transfrontalier.

VOUS VENEZ DE SIGNER UNE « ALLIANCE POUR LA SANTÉ TRANSFRONTALIÈRE FRANCO-ALLEMANDE » AVEC VOS PARTENAIRES (LAND DE SARRE, RÉGION GRAND EST, ET DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE). QUEL EST SON OBJECTIF ?

L'objectif de cette Alliance est de donner un nouvel élan pour améliorer et faciliter l'accès aux soins des populations dans le bassin de vie SaarMoselle. Il s'agit, avec cette signature d'impulser la création d'un véritable territoire de santé sans frontière et de montrer aux administrations centrales de Paris, Berlin et Bruxelles que la coopération médicale transfrontalière revêt une importance capitale sur notre territoire et doit être soutenue. L'idée est de créer un corridor de santé le long de la frontière pour permettre aux citoyens de pouvoir se faire soigner de part et d'autre de celle-ci tant à l'hôpital qu'en médecine de ville.

LE PROJET « GEKO » DONT VOUS ÊTES CHEF DE FILE EST ARRIVÉ À SON TERME. QUELS SONT SES RÉSULTATS ?

De 2020 à 2022, GeKo co-financé par le programme INTERREG V A Grande Région a contribué concrètement à la coopération sanitaire avec la création d'une structure permanente (Interface Santé SaarMoselle), la mise en place du 1^{er}



outil de dématérialisation entre hôpitaux français, allemand et caisses française, d'un Point de contact, la rédaction de deux conventions bilingues : médecine nucléaire et Aide Médicale Urgente et la gestion de la pandémie de COVID 19 avec la mise en place d'un centre de dépistage commun. L'information des populations, des acteurs de santé et des élus du territoire s'est donc vue renforcée par la mise en place du point de contact qui comptabilise une dizaine de sollicitations par mois mais aussi avec l'organisation de deux Journées de la santé SaarMoselle et la mise en ligne d'un site internet dédié au projet. GeKo a fait émerger et développer l'idée d'un territoire de santé commun qu'il s'agit désormais de poursuivre et de concrétiser, dans l'intérêt des citoyens du territoire SaarMoselle. Le partenariat GeKo devenu Interface travaillera à répondre aux besoins de la population et des professionnels de santé grâce à un projet de territoire sanitaire transfrontalier permettant de pérenniser les actions en cours.

QUELS SONT LES ENJEUX MAIS AUSSI LES OBSTACLES À RELEVÉR EN MATIÈRE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE SANITAIRE SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Dans ce bassin de vie transfrontalier, nous faisons face à des difficultés telles que la barrière linguistique et les différences entre les systèmes de santé français et allemand. Pendant le projet GeKo, nous avons été confrontés à la pandémie de Covid-19 mais aussi à de nombreux changements politiques et administratifs (directeurs d'hôpitaux, responsables de caisse d'assurance maladie, etc.) qui ont retardé la mise en place de certaines mesures. L'enjeu principal en matière de santé sur le territoire SaarMoselle est d'approfondir la coopération inter-hospitalière tout en favorisant l'émergence d'un territoire de santé commun en poursuivant sa structuration par la mise en place d'une interface pérenne. Il s'agit aussi de jouer sur les atouts de notre territoire pour lutter contre la pénurie des professionnels de santé.

[Plus d'infos](#) →

Vers une citoyenneté active franco-italienne avec le projet «DAC»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023



Soutenu financièrement par le programme Interreg ALCOTRA, le projet «Developing Active Citizenship» (DAC), vise à sensibiliser les citoyens aux enjeux du pacte vert pour l'Europe. A cet effet, l'Unité des communes valdôtaines Grand-Paradis (Chef de file), le GAL Valli del Canavese, le GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone,

la Communauté de communes Cœur de Savoie et la Communauté de communes Les Versants d'Aime ont mis en place une série d'actions pour éveiller les consciences sur les défis à relever et favoriser une contribution active aux adaptations de leurs territoires face au changement climatique.

Le projet a abouti en la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour faire découvrir ou approfondir des sujets liés à la durabilité et à l'intégration européenne ; l'organisation de formations et d'échanges en présentiel à destination des élus, des techniciens et des jeunes dans l'objectif de co-construire des solutions concrètes pour le territoire ; et la restructuration et l'aménagement d'un espace de formation et de «cross-border coworking» à Arvier (Italie) qui permettra de renforcer la coopération entre la France et l'Italie. Avec le soutien et l'expertise juridique de la MOT, les cinq partenaires ont également constitué l'association transfrontalière «TERACTION». Son objectif : pérenniser la coopération et aboutir à la création d'un GECT qui saura poursuivre les actions initiées dans le cadre du projet DAC.

[Plus d'infos](#) →

Rapport de l'Observatoire du Mont-Blanc sur le changement climatique

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023



Les zones de montagne sont particulièrement exposées aux changements climatiques : les mutations des écosystèmes et leurs conséquences sur les activités humaines y sont plus rapides et plus intenses qu'en plaine.

Au cœur des Alpes, l'Espace Mont Blanc est une instance qui fédère des collectivités locales dans trois pays autour du plus haut sommet d'Europe. Territoire emblématique dont 80% de la surface est situé au-dessus de 1500m d'altitude, il est un laboratoire pour l'étude des changements climatiques

et la mise en oeuvre de stratégies d'adaptation. Résultat de cette coopération trinationale, l'Observatoire du Mont-Blanc est une base de données en ligne témoignant des évolutions de ce territoire sur les quarante dernières années. Il est élaboré à partir

de nombreuses sources scientifiques issues des trois pays et régulièrement mises à jour. Son premier rapport sur le changement climatique de l'Espace Mont-Blanc est désormais disponible. Il met à disposition du plus grand nombre une analyse concrète de trois indicateurs : l'indicateur «Jours d'été» qui exprime le nombre de jours (par an) pendant lesquels la température maximale est supérieure à 25°C, l'indicateur «Jours de glace» (nombre de jours par année avec une température maximale inférieure à 0°C) et la «Durée de la saison végétative» qui est un indicateur sensible des mutations en cours dans la biosphère. L'Observatoire a été créé grâce au Projet Intégré Transfrontalier (2009-2013), puis complété avec le projet AdaPT Mont-Blanc (2017-2020), cofinancés par le programme européen de coopération France-Italie ALCOTRA.

[Plus d'infos](#) →

Transition écologique : une charte pour le Grand Genève

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023



Le 26 janvier 2023, les huit partenaires du Grand Genève (État de Genève, Canton de Vaud, Pôle métropolitain du Genevois français, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie) ont signé une charte «Grand Genève en transition», s'accordant sur les enjeux de transition écologique pour l'agglomération transfrontalière.

«C'est un acte fondateur du travail du Grand Genève» a expliqué Antonio Hodggers,

président du Grand Genève et Conseiller d'Etat du Canton.

Grâce à elle, «les partenaires s'accordent sur les enjeux de la transition écologique en partageant et en élargissant leurs expériences respectives développées depuis de nombreuses années, notamment dans les domaines de la gestion de l'eau, de la protection de la qualité de l'air ou de la valorisation de la biodiversité».

Le Grand Genève précise ainsi sa vision d'avenir pour l'agglomération transfrontalière en fixant les orientations stratégiques et le cadre d'action commun pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales partagées.

La charte politique comprend 10 objectifs environnementaux et sociaux qui fixent un cadre général auquel les actions transfrontalières devront se référer.

[Plus d'infos](#) →

Appel à projets du Fonds citoyen franco-allemand

PUBLIÉ EN MARS 2023

«En étudiant le passé, l'histoire permet au présent de construire des ponts vers le futur», c'est sous cette devise que le Fonds citoyen franco-allemand vient de lancer un appel à projets intitulé «Voyage dans le temps».

Son objectif : soutenir des projets qui abordent la thématique «Histoire et travail de mémoire» dans une perspective franco-allemande. Les demandes de subvention pouvant aller jusqu'à 5000 € peuvent être déposées jusqu'au 30 avril 2023. Les projets doivent être réalisés entre le 12 juin et le 16 juillet 2023. Qui peut participer ? Quels types de projet sont soutenus ?

[Plus d'infos](#) →

Une stratégie de coopération pour la Sambre-Avesnois transfrontalière

PUBLIÉ EN MARS 2023

Une trentaine d'élus belges et français s'est réunie à Mons (Belgique) le 17 février dernier pour partager leurs attentes et priorités afin d'établir une stratégie de coopération pour la Sambre-Avesnois transfrontalière, avec l'appui de la MOT.

En 2021, la MOT a accompagné la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) dans la réalisation d'un diagnostic transfrontalier de la Sambre-Avesnois transfrontalière. Ce diagnostic a permis d'initier un dialogue franco-belge sur le territoire, avec un premier comité de pilotage organisé à Jeumont en juillet 2022.

Pour poursuivre la dynamique, la MOT, à l'initiative de la CAMVS, accompagne la Sambre-Avesnois transfrontalière depuis l'automne 2022 dans la définition d'une stratégie de coopération.

Afin d'aboutir à des orientations stratégiques concertées et partagées, la MOT a recueilli les orientations politiques des acteurs institutionnels du territoire lors de plusieurs entretiens. Les orientations des citoyens



ont également été prises en compte grâce à la réalisation d'une enquête en ligne.

Cette première phase de co-écriture de la stratégie transfrontalière a été restituée lors d'un comité de pilotage à Mons (Belgique) le 17 février. Trois axes de coopération ont été identifiés :

- Améliorer la cohésion sociale et territoriale par des services transfrontaliers adaptés aux publics.
- Faire du patrimoine et des biens communs un facteur d'identité et d'attractivité
- Garantir l'intégration transfrontalière par la mobilité et l'emploi.

Ces axes nécessitent maintenant d'être nourris par des idées de projets afin de construire, dans une seconde phase, une feuille de route transfrontalière pour le territoire de la Sambre-Avesnois transfrontalière. Pour ce faire, deux journées de séminaire d'ateliers thématiques seront organisées début avril à Mons et à Maubeuge. Des fiches actions seront rédigées à partir des réflexions issues de ces ateliers.

[Plus d'infos](#) →



Trois questions à Julien Dauer, directeur de Frontaliers Grand Est

PUBLIÉ EN MARS 2023



Avec plus de 200 000 travailleurs frontaliers, la Région Grand Est est un laboratoire de mobilité européenne. Membre du réseau de la MOT, «Frontaliers Grand Est», accompagne au quotidien ces nombreux frontaliers. Julien Dauer nous aide à mieux comprendre les enjeux auxquels ils font face.

Quelle est la situation des frontaliers sur votre territoire ?

Malgré une crise sanitaire qui a pu amener des craintes sur le phénomène frontalier, nous constatons de plus en plus d'intérêt sur la mobilité transfrontalière. Les projections sur l'occupation de travailleurs frontaliers au Luxembourg mais également en Suisse sont sans

appel, et de nombreux projets en Belgique et en Allemagne – que ce soit pour les étudiants, en matière de soins ou d'implantation d'entreprises – font que le phénomène transfrontalier sur notre territoire va continuer à s'amplifier. Le Grand Est constitue un véritable laboratoire de la mobilité européenne avec plus de 200 000 personnes qui font le choix de travailler dans un pays voisin. C'est sans compter la mobilité des consommateurs ou encore les patients. Reste cependant des obstacles comme la barrière de la langue au niveau administratif ou les impacts de certaines législations nationales qui peuvent impacter la situation particulière des frontaliers.

Quelles évolutions préconisez-vous pour améliorer leur situation ? Y a-t-il des évolutions récentes ou en perspective ?

Il est nécessaire que les Etats – et principalement leurs administrations – renforcent leurs échanges. Une évolution législative dans un pays peut avoir des impacts sur la situation ou l'attractivité de son voisin. A notre sens, la mise en valeur de notre territoire et de son attractivité est un des leviers pour amplifier le phénomène transfrontalier et dans une perspective de répondre à une demande des entreprises de l'ensemble des territoires (pour ce qui nous concerne celui de la Région Grand Est et de la Grande Région). Il suffit de voir les échanges au sein de la Grande Région sur la question du télétravail frontalier pour voir que des évolutions positives sont possibles pour les travailleurs de ce territoire.

QUEL EST LE RÔLE DE FRONTALIERS GRAND EST ?

Notre structure a pour objectif d'être un facilitateur des complexités. Fondé en 1993, et bénéficiant actuellement du soutien financier de la Commission européenne et de la Région Grand Est, Frontaliers Grand Est est présent sur le territoire pour informer les salariés, étudiants, demandeurs d'emplois et les entreprises sur les conditions de vie et de travail de part et d'autre des frontières du Grand Est.

Historiquement, la création de notre association est tout simplement liée à la mise en place du réseau EURES par la Commission européenne. Frontaliers Grand Est a intégré différents réseaux EURES et est désormais l'un des plus gros contributeurs en termes d'actions du réseau EURES Grande Région. Notre expertise couvre l'ensemble des frontières du Grand Est – et de par notre expertise, le public nous contactant part des Hauts-de-France jusqu'à la pointe Jurassienne. Nous sommes également à disposition de nos élus et financeurs pour faire un état des lieux des obstacles législatifs qui nous sont remontés.

[Plus d'infos](#) →

Terres Monviso, une coopération tournée vers l'avenir

PUBLIÉ EN MARS 2023



Le 9 mars, la MOT est intervenue lors du séminaire final du Plan Intégré Territorial (PITer) «Terres Monviso», qui s'est tenu à Guillestre (Hautes-Alpes), à proximité de la frontière franco-italienne.

Autour de Dominique Moulin, président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras - qui vient tout juste de rejoindre le réseau de la MOT - et Mauro Calderoni, maire de Saluzzo (IT), cette rencontre a réuni l'ensemble du partenariat afin de clôturer un projet ambitieux.

Durant ces quatre dernières années, le PITer «Terres Monviso» s'est donné comme objectif le développement «sans frontières» de ce territoire franco-italien. Avec un financement à hauteur de 7,83 M€, dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA, les Terres Monviso ont su démontrer leur capacité à œuvrer ensemble pour être plus fortes et mieux connectées. Les membres entendent continuer activement à contribuer

à la construction de l'Europe sur ce territoire transfrontalier.

Pour ce faire, ils ont signé le 2 février 2023 au refuge de la Paix au col de Larche, un Manifeste «Terres Monviso» les engageant sur le long terme à structurer encore davantage la gouvernance transfrontalière.

A l'occasion de ce séminaire de clôture, l'heure a été au bilan mais aussi à la prospective en vue du prochain appel à projets de la programmation 2021-2027 à laquelle les partenaires des Terres Monviso entendent répondre. Les élus locaux ont exprimé unanimement «la nécessité de poursuivre la dynamique et d'être au plus proche des préoccupations de la population» afin de construire cette candidature commune.

[Plus d'infos](#) →

Le Grand Genève invite la société civile à contribuer à sa «Vision territoriale transfrontalière»

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



Comment vivre, habiter et se déplacer dans le Grand Genève de demain ? Pour y répondre, le Canton de Genève, le Pôle métropolitain du Genevois français et la Région de Nyon invitent les habitants à questionner le développement territorial

de l'agglomération transfrontalière lors de huit ateliers citoyens qui se tiennent du 24 avril au 11 mai.

Cette concertation entre élus, techniciens et société civile vise à concevoir une définition partagée de la transition écologique adaptée au territoire, et à constituer une base commune pour tous les documents de planification du territoire du Grand Genève.

A l'instar des urbanistes des administrations, les participants devront travailler sur des actions prioritaires et fixer des objectifs communs, tels que : viser la neutralité carbone en 2050, établir des priorités

Secours transfrontaliers : une convention franco-belge signée à Metz

PUBLIÉ EN MARS 2023



Le 10 mars 2023, une convention d'assistance et de secours en zone frontalière a été signée à Metz entre la France et la Belgique. Le territoire couvre la province de Namur et celle du Luxembourg en Belgique et les départements des Ardennes, de la Meuse et de Meurthe et Moselle en France, qui partagent ensemble pas moins de 250 km de frontières.

L'objectif de la convention est d'améliorer le processus de prise en charge des victimes de la route, d'incendie ou d'autres risques à l'échelle du territoire transfrontalier. Quatre conventions locales de coopération avaient déjà été signées, mais cette nouvelle convention doit permettre d'assurer un suivi global et partagé des modalités de coopération entre toutes les parties prenantes. Trois niveaux ont été mis en place, à savoir : la création d'un comité d'orientation et de suivi, un comité opérationnel ainsi que des groupes de travail sur différentes thématiques.

[Plus d'infos](#) →

Une IBA transfrontalière pour la Grande Région ?

PUBLIÉ EN MARS 2023

Sur le modèle de l'IBA qui a été mis en place à Bâle, un atelier laboratoire a été chargé par le Land de Sarre d'étudier la faisabilité d'une «Internationale Bau Ausstellung» (Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme) dans la Grande Région.

Mis en place au sein de l'École supérieure de technique et d'économie de la Sarre (Htw Saar), ce laboratoire propose la création d'une plateforme qui initierait des espaces IBA régionaux et serait portée par ces derniers. La première IBA régionale sera installée en 2023 à la frontière franco-allemande entre la Moselle et la Sarre. Sous la devise «(mais) il faut cultiver notre jardin», cet espace frontalier sera considéré comme un jardin que les voisins devront semer et protéger ensemble avant de pouvoir récolter. Conformément à la clause d'expérimentation du Traité d'Aix-la-Chapelle, des projets liés à l'infrastructure transfrontalière doivent y être développés sur une période de dix ans. La nécessité largement perçue d'un changement d'époque jouera un rôle



essentiel dans les domaines de l'énergie, de la mobilité, de l'approvisionnement alimentaire et de la construction et nécessitera des mesures exceptionnelles. En tant qu'outil de transformation transfrontalière, cette IBA sera plus qu'une simple exposition de construction. Elle contribuera à établir une nouvelle façon de construire, qui exige des projets

de haute qualité avec un bilan carbone positif pour le climat. Cela vaut aussi bien pour les bâtiments existants que pour les infrastructures souhaitées. Les partenaires politiques sont le Land de Sarre, la Région Grand-Est, le Département de la Moselle ainsi que les EPCI et les communes du territoire.

[Plus d'infos](#) →

France-Allemagne et Rhin supérieur : des mesures en faveur du climat

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



© DR / Atmo-Rhena PLUS

UN OBSERVATOIRE TRANSFRONTALIER DE L'AIR EN CONSTRUCTION DANS LE RHIN SUPÉRIEUR

Pour les décideurs politiques des espaces frontaliers, il n'est pas simple de suivre de manière comparable avec les territoires mitoyens des indicateurs liés à la pollution atmosphérique, au climat ou à l'énergie et de mettre en place des actions adaptées. C'est pourquoi, a été lancé le projet «Atmo-Rhena PLUS» au début de l'année 2023. Soutenu par le programme Interreg Rhin Supérieur, son objectif est de «sensibiliser les décideurs politiques à agir ensemble

contre la pollution de l'air et le changement climatique en réduisant les émissions de polluants et de gaz à effet de serre sur leurs territoires, qu'ils soient transfrontaliers ou non, en mettant à leur disposition une base de données harmonisée transfrontalière de l'état des lieux Air-Climat-Energie de leurs territoires ainsi qu'un support d'aide à la décision». D'ici trois ans, après la fin du projet, un «dashboard Air-Climat-Energie» pour le Rhin Supérieur sera consultable en ligne, ainsi que «différentes cartes illustrant l'état des lieux sur les polluants, les gaz à effet de serre et les consommations et productions d'énergie». Des actions seront également proposées pour réduire la pollution atmosphérique, incluant leurs évaluations et leurs impacts.

UN «PLAN D'ACTION TRANSFRONTALIER POUR LE CLIMAT» POUR L'EURODISTRICT STRASBOURG-ORTENAU

Élaboré en partenariat avec l'Agence de l'énergie de l'Ortenau, l'Agence du climat

de l'Eurodistrict, ce plan, adopté le 30 mars, est une adhésion à l'objectif 13 de développement durable des Nations Unies : «Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions». Comme l'a souligné la secrétaire générale de l'Eurodistrict, Anika Klaffke, lors de son lancement : «Cette initiative doit être comprise comme un dispositif complémentaire aux plans déjà enclenchés dans les communes et collectivités du territoire». Parmi les priorités de ce plan d'action : - l'approfondissement de la coordination transfrontalière pour l'instauration de mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, avec la création d'un forum transfrontalier d'experts ; - la mobilité durable, avec un plan de mobilité de l'Eurodistrict ; - favoriser l'implication des citoyens à devenir acteurs de la politique climatique.

[Plus d'infos](#) →

En 2023, l'hôpital de Cerdagne développe son offre de soins transfrontalière

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



Depuis une quasi-décennie, l'hôpital de Cerdagne a su démontrer qu'un service public hospitalier transfrontalier peut fonctionner, dans un cadre budgétaire maîtrisé, avec une file active de patients en progression, et un modèle juridique hybride, exemple d'une réalisation concrète de l'Europe de la Santé.

L'accès à un plateau technique performant pour une population d'un territoire éloigné des centres urbains est au centre des préoccupations de l'ARS Occitanie. Sur ce territoire de 35000 habitants, grâce à l'hôpital de Cerdagne, la population accède à un service d'urgence, à des équipements d'imagerie (un scanner de dernière génération renouvelé en 2023), en liaison avec des centres de recours via le SMUR, un hélicoptère et des outils de télé-médecine.

Malgré peu d'accouchements (170/an), la maternité fonctionne avec une équipe complète de gynécologues et de pédiatres (avec la coopération des hôpitaux de Barcelone et du SSR français exploité par l'Alefp). La coopération franco-catalane permet ainsi de mobiliser des ressources des deux côtés de la frontière, avec une attractivité pour des professionnels de santé motivés autour d'un projet innovant.

Prochainement, les équipes envisagent d'élargir l'offre de soins transfrontalière avec un site associé en oncologie (chimiothérapies, en coopération avec l'hôpital de Perpignan), d'ouvrir des services

ambulatoires psychiatriques avec l'hôpital de Thuir, après qu'en 2022, l'hôpital ait enrichi ses consultations en dermatologie et en ophtalmologie, avec de nouveaux médecins français et espagnols. Une hospitalisation à domicile ouvrira par ailleurs en Cerdagne en septembre.

Ces avancées se réalisent avec prudence, en recherchant le consensus des forces vives de l'hôpital, des élus et de nos partenaires des établissements de recours, et en concertation avec les homologues de Calsalut.

En 2023, l'ARS et Calsalut seront mobilisés avec nos Ministères respectifs, sur la reconnaissance des diplômes pour simplifier les recrutements médicaux, ce qui constitue un des objectifs fixés à l'article 28 du Traité d'Amitié franco-espagnol signé à Barcelone le 19 janvier 2023.

Plus d'infos →



L'hôpital au cœur d'un projet pilote européen

Dans le cadre du projet pilote européen mis en œuvre par la DG REGIO avec l'appui de l'OCDE, intitulé «Construire des régions transfrontalières plus résilientes», qui a retenu 5 candidatures de frontières européennes, dont celle de la Communauté de Travail des Pyrénées, l'hôpital de Cerdagne accueille en juin une mission d'experts, portant sur de nouveaux outils juridiques pour conforter la coopération sanitaire dans les bassins de vie transfrontalier, à partir du retour d'expérience de l'exemple cerdan.



Xavier Faure,

Président du Bureau Exécutif du GECT de l'Hôpital de Cerdagne, Directeur de projet à l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Vivre, travailler, éduquer des enfants, passer une retraite en territoire de montagne transfrontalier ne peut se concevoir sans système sanitaire répondant aux besoins d'un bassin de vie et de sa population. Conscients de cet enjeu structurant, les élus et les administrations des territoires pyrénéens n'ont pas hésités à être disruptifs et à s'engager dans un projet d'hôpital transfrontalier, en Cerdagne, un projet «bottom-up» avant l'heure. Depuis 2014, l'hôpital de Cerdagne demeure un modèle unique d'un service public sanitaire transfrontalier. La fin de cette première décennie est celle d'une certaine maturité, avec de nouveaux projets médicaux, en liaison étroite avec un réseau d'hôpitaux de recours à Perpignan, Manresa, Barcelone et Toulouse. Ce principe de subsidiarité sanitaire, l'Agence Régionale de Santé

Occitanie s'emploie à le promouvoir avec la signature d'un accord-cadre de coopération sanitaire avec la Principauté d'Andorre ou en soutien de projets transfrontaliers de soins primaires avec le Vall d'Aran. Le traité d'Amitié franco-espagnol de Barcelone du 19 janvier 2023 fixe notre feuille de route dans le domaine sanitaire, comme aller vers plus de coopération (les urgences et la préparation des crises sanitaires) ou approfondir le sujet de la reconnaissance des diplômes médicaux. Avec la nouvelle programmation Interreg, des initiatives sont attendues autour des enjeux du vieillissement et du réchauffement climatique, dans une approche de la santé globale qui fait sens aujourd'hui.

«Expérimentation bassins de vie transfrontaliers», un projet ambitieux du réseau de la MOT

PUBLIÉ EN AVRIL 2023

La MOT, soutenue par seize partenaires de son réseau, a engagé fin 2022 une «expérimentation bassins de vie transfrontaliers».

Ses objectifs ? Approcher une définition de la notion de «bassin de vie transfrontalier», analyser les besoins et attendus de territoires pilotes, ainsi que les opportunités et freins juridiques, et proposer une boîte à outils opérationnelle favorisant la mise en œuvre de politiques publiques transfrontalières.

Cinq sites pilotes, membres du réseau de la MOT, prennent part à cette expérimentation :

- Territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- Territoire Nord Lorraine / Luxembourg
- Territoire de l'Eurodistrict PAMINA
- Territoire du Grand Genève
- Territoire France-Italie-Monaco

Les partenaires de l'expérimentation et la MOT travaillent actuellement sur

la Phase 1 du projet, qui vise à approcher une définition des «bassins de vie transfrontaliers» en croisant différentes bases de réflexions, afin d'aboutir à une représentation cartographique de ce que pourraient être ces bassins de vie transfrontaliers sur les territoires des cinq sites pilotes.

L'objet de cette première phase est donc de construire une méthodologie propre à l'identification de bassins de vie transfrontaliers en tenant compte de leurs spécificités. La méthodologie développée en ce sens aspire à la prise en compte de la réalité fonctionnelle tout autant qu'institutionnelle de ces territoires.

Au printemps 2023 se tiendront sur chaque site pilote des «Brainstorming territoriaux» afin de confronter ces représentations



cartographiques à la réalité vécue et perçue par les acteurs de terrain sur ces territoires, et d'identifier collectivement les enjeux prioritaires sur ces bassins de vie transfrontaliers, ainsi que les principaux obstacles et freins rencontrés. Ces réflexions viendront nourrir la suite de l'expérimentation qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2023.

Plus d'infos →



Rencontre au sommet pour la Conférence des Hautes Vallées (CHAV)

PUBLIÉ EN AVRIL 2023

Les représentants du territoire des Hautes Vallées* se sont donnés rendez-vous le 28 mars à la station d'altitude de Valfréjus, à quelques centaines de mètres seulement de la frontière franco-italienne.

Cet événement marquait à la fois la fin de cinq années de coopérations intenses entre les partenaires du Plan intégré territorial «Cœur des Alpes», ainsi que l'étape conclusive de l'accompagnement effectué par la MOT dans le cadre d'une mission ayant eu pour objet :

- d'évaluer les projets réalisés dans le cadre de la programmation ALCOTRA 14-20 ;
- d'élaborer un plan d'actions multithématique pour l'avenir ;
- de réaliser un travail de mise en cohérence visant à améliorer la gouvernance de cette coopération, qui s'appuie, depuis 2007, sur une association de droit italien.

Cette mission a permis d'identifier un défi majeur auquel s'attaquer prioritairement pour les années à venir : le renforcement de la CHAV, que ce soit en termes de ressources humaines ou financières dédiées à cette association, pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la coordination, la structuration

de la gouvernance entre les différentes parties prenantes et la communication auprès des habitants, notamment dans le cadre du futur PITer ALCOTRA.

A cette occasion, les élus des Hautes vallées ont pu compter sur la participation des deux ambassadeurs en charge de la formalisation du futur Comité de coopération frontalière du Traité du Quirinal : Philippe Voiry, ambassadeur de France pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les relations transfrontalières et Andrea Cavallari, ministre plénipotentiaire d'Italie et coordinateur pour la coopération transfrontalière avec la France.

La veille, cette rencontre a été précédée d'un temps d'échange à Bardonecchia entre les ambassadeurs et les deux Maires de Modane et Bardonecchia sur les enjeux de proximité entre les deux Communes, pour évoquer notamment le sujet des transports routiers et ferroviaires entre la France et l'Italie, l'impact de ces mobilités sur l'évolution des échanges entre les habitants et les points de blocages actuels.

Un second temps d'échange au périmètre plus large s'est ensuite déroulé dans la soirée au Muséobar -le Musée de la frontière de Modane-, pour évoquer les nombreux défis en matière d'intermodalité et de desserte ferroviaire autour des lignes historique et nouvelle 'Lyon-Turin', en présence des ambassadeurs, de la MOT et de plusieurs représentants d'organisations de premier plan en matière

de transports (CIG, TELT, gestionnaires des tunnels alpins...).

Après la fin de cette mission, la MOT reste mobilisée pour poursuivre ses actions de soutien aux dynamiques de coopération locales autour de la frontière terrestre franco-italienne, qui, comme le précise l'article du Traité consacré à la coopération transfrontalière «constitue un bassin de vie continu, où les populations française et italienne partagent un destin commun».

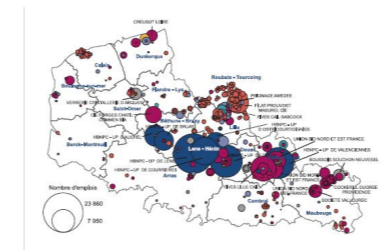


[Plus d'infos](#) →

* Maurienne, Grand Briançonnais, Pinerolese, Val di Susa e Sangone.

Un rapport sur l'emploi pour la Métropole Européenne de Lille

PUBLIÉ EN MAI 2023



Cette étude qui vient d'être publiée par l'Institut Montagne établit un diagnostic détaillé de la situation de l'emploi sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, et vise à identifier les différents leviers qui permettraient d'agir en faveur

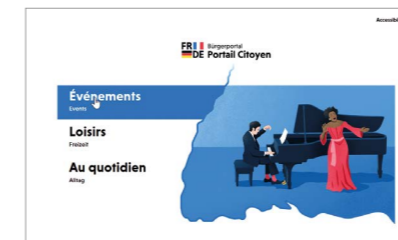
d'un meilleur appariement du marché du travail lillois. Elle a produit un outil inédit : une cartographie non exhaustive de l'ensemble des acteurs et dispositifs intervenant sur le territoire en matière d'emploi, d'insertion professionnelle et de création d'activités, permettant de donner à voir le dynamisme des dispositifs d'accompagnement et de réfléchir à la coordination des structures de l'emploi, à leur bon fonctionnement ainsi qu'aux manques et doublons sur le territoire. Ce rapport émet des recommandations comme le fait de «construire une gouvernance des politiques de l'emploi transfrontalière». Il note à ce sujet :

«la Métropole Européenne de Lille ne profite pas de l'opportunité que constituerait la structuration d'une véritable gouvernance transfrontalière de la politique de l'emploi avec les collectivités territoriales belges frontalières, notamment la Flandre, qui est une région particulièrement dynamique et offre des opportunités d'emploi importantes. La coopération transfrontalière gagnerait à être pleinement endossée politiquement pour dynamiser un marché de l'emploi plus large et qui profite aux populations de part et d'autre de la frontière».

[Plus d'infos](#) →

Un nouveau portail citoyen franco-allemand

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



Le 24 mars 2023, a été mis en ligne le portail citoyen franco-allemand «FRED.info». Développé dans le cadre d'un partenariat entre le Land du Bade-Wurtemberg et la Région Grand Est, l'outil est piloté par l'Institut franco-allemand (DFI).

Ce nouveau portail s'adresse aux citoyens des deux côtés de la frontière et au-delà, avec pour objectifs d'augmenter la visibilité des institutions, des acteurs et des services existants, de faciliter l'orientation des citoyens dans l'ensemble de la région transfrontalière franco-bade-wurtembergeoise, et enfin de permettre aux citoyens de participer au développement de cet espace transfrontalier, en favorisant leur engagement franco-allemand.

[Plus d'infos](#) →



Une carte subjective pour le bassin de vie transfrontalier de Lille-Kortrijk-Tournai

PUBLIÉ EN MAI 2023

Réaliser une carte basée sur les ressentis citoyens, tel a été l'objectif du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai - Qui constitue son assemblée citoyenne - avec ce projet lancé il y a un an de «paysage émotionnel du bassin de vie transfrontalier». L'ambition de la carte : représenter non pas la topographie du territoire mais sa perception vécue par les habitants. Pour ce faire, des bénévoles issus des trois versants (France, Wallonie, Flandre) se sont réunis lors de plusieurs séances de travail afin de partager leur vision du bassin de vie

franco-belge : quelles sont les opportunités qui y résident, quel est le champ des communs, quels sont les éventuels a priori ? La carte a été officiellement présentée lors de l'Assemblée générale de l'Eurométropole le 16 mars dernier. L'objectif par la suite est de la diffuser sur l'ensemble des communes et services touristiques du territoire, ainsi que lors des manifestations et grands événements de l'Eurométropole et de ses partenaires.

[Plus d'infos](#) →



Brice Fauvarque, Vice-président du Conseil départemental des Ardennes en charge des coopérations transfrontalières et programmes Interreg, président de la Stratégie de l'Ardenne transfrontalière



Il m'a été confié en mars dernier la présidence de la Stratégie de l'Ardenne transfrontalière initiée en 2019 par la MOT et l'intercommunale belge IDELUX. Cette dernière couvre le territoire du département des Ardennes et les provinces wallonnes de Luxembourg et de Namur. La Stratégie de l'Ardenne transfrontalière a pour but de faire reconnaître au niveau national le territoire transfrontalier de l'Ardenne, de proposer de nouveaux projets couvrant cette zone franco-belge dans différents domaines : enseignement supérieur et formation, développement économique, mobilité, santé, environnement et biodiversité, marketing territorial et observation territoriale, en lien avec le Programme Interreg VI France Wallonie Vlaanderen 2021-2027. Depuis le début de l'année, la MOT réalise une évaluation de la Stratégie de l'Ardenne transfrontalière dans

la perspective de proposer de nouvelles idées d'actions de coopération. Mes missions consisteront à recueillir et analyser ses recommandations afin de définir une politique commune qui permettra d'orienter et de faire émerger de nouveaux projets cohérents et efficaces. Aujourd'hui plusieurs instances de coopération contribuent déjà largement à l'attractivité de cet espace transfrontalier et à améliorer les services rendus aux populations. A titre d'exemple, le Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) «Destination Ardenne» développe l'attractivité touristique du territoire à l'échelle du massif ardennais et bientôt dans d'autres domaines comme les coopérations économiques. Notre territoire accueille aussi le GEIE «Albatros», unique structure transfrontalière œuvrant dans le domaine de l'accompagnement du handicap.

La MOT impliquée sur l'ensemble de la frontière franco-belge

PUBLIÉ EN MAI 2023



© Laetis - VisitArdenne

la MOT accompagne la **Sambre-Avesnois transfrontalière** depuis l'automne 2022 dans la définition d'une stratégie de coopération entre les agglomérations de Mons, Charleroi et Maubeuge. Pour en savoir plus, écoutez le podcast «Agglo Time» dans lequel Nicolas Leblanc, vice-président de la CAMVS délégué à la coopération territoriale et transfrontalière, présente cette stratégie de coopération et la plus-value de l'accompagnement de la MOT sur le territoire. (cliquez sur «Plus d'infos»)

La MOT mène une expérimentation sur la notion de «bassin de vie» à une échelle transfrontalière, portant sur plusieurs sites pilotes, dont l'**Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**.

À NOTER

La MOT prépare un événement sur les coopérations maritimes, notamment sur l'espace franco-belge, le 15 septembre 2023 à Lille.

[Plus d'infos](#) →

La MOT est actuellement engagée dans de nombreuses missions du sud-est au nord-ouest de la frontière entre la France et la Belgique. Elle intervient aussi bien dans des territoires transfrontaliers métropolitains que dans des territoires transfrontaliers péri-urbains ou ruraux. Remontons la frontière du sud-est au nord-ouest :

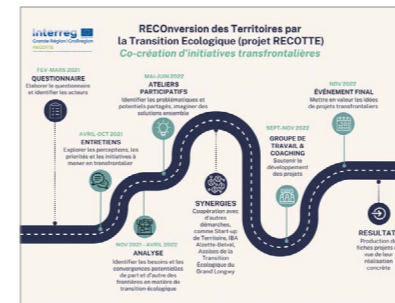
- Dans le département de la Meuse, adhèrent au réseau depuis peu, la MOT appuie la «**Petite Ville de Demain**» de **Montmédy** (2100 habitants) dans la réalisation d'un projet de territoire transfrontalier.

- Dans le département voisin, elle réalise l'évaluation de la **Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière** qui a été initiée en 2019. (voir ci-dessus l'éditorial de Brice Fauvarque).
- Sur le segment de 8 km qui réunit le département de l'Aisne et la province de Hainaut, la MOT a accompagné **Hirson, «Petite Ville de Demain»** de 8500 habitants, en lui fournissant une note sur ses opportunités de coopération transfrontalière.
- Plusieurs autres missions sont en cours dans le département du Nord :

En lien avec la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS),

Le projet RECOTTE sur la transition écologique a livré ses résultats

PUBLIÉ EN MAI 2023



Financé dans le cadre du programme Interreg Grande Région, le projet RECOTTE (RECOVersion des Territoires par la Transition Ecologique) a porté sur la reconversion des territoires par la transition écologique à l'échelle locale transfrontalière.

Son objectif depuis janvier 2021 a été d'accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches de transition, en faisant émerger des synergies transfrontalières potentielles

pour répondre de manière conjointe aux défis climatiques et énergétiques, tout en co-construisant avec ces acteurs locaux des projets leviers pour mener des actions transfrontalières.

Il a été porté par l'Institut LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research) avec trois objectifs :

- proposer une méthodologie innovante pour déterminer les priorités et les initiatives à mener en transfrontalier au niveau local en matière de transition écologique ;
- organiser la résilience du système territorial transfrontalier en favorisant la création et l'imagination pour faire face aux risques environnementaux, économiques et sociaux à venir et répondre aux défis de la transition écologique ;
- tester cette méthodologie sur trois pôles urbains transfrontaliers wallons, français et luxembourgeois de l'ancien bassin industriel qui présentent des configurations

et des intensités différentes de coopération transfrontalière : l'agglomération transfrontalière d'Alzette-Belval ; Messancy/Aubange/Pétange ; Arlon/Steinfort.

Le projet a publié ses résultats autour de deux livrables finaux : une synthèse de la méthodologie et des résultats comprenant 26 fiches projets, et une feuille de route.

[Plus d'infos](#) →

Développement de la coopération entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la Province d'Imperia

PUBLIÉ EN JUIN 2023



Une rencontre entre Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Claudio Scajola, maire d'Imperia, président de la Province d'Imperia, le 19 mai à Nice, a été l'occasion de présenter un programme de développement transfrontalier littoral entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la Province d'Imperia et un autre programme axé sur la montagne entre les vallées de la Vésubie, de la Tinée et les vallées voisines des Provinces d'Imperia et de Cuneo. Le programme littoral se concentre autour de la mobilité qui concerne 40 000 travailleurs transfrontaliers. Il vise notamment à l'amélioration des déplacements quotidiens entre la Ligurie et la Métropole de Nice. La stratégie de coopération montagne a comme priorités la prévention et la gestion des risques, le développement du tourisme durable et la protection de la biodiversité avec un fil rouge : la prévention du dérèglement climatique. Enfin, la rencontre a été l'occasion de relancer la question du comité de concertation

transfrontalier entre la France et l'Italie suite à la signature du Traité du Quirinal. Pour Christian Estrosi : «Nous avons des marqueurs identitaires communs : historiquement, gastronomiquement, les spécificités territoriales et culturelles... Nice c'est Imperia et Imperia c'est Nice, le transfrontalier c'est nous. Au fil des ans, la Métropole Nice Côte d'Azur est devenue un acteur moteur du développement stratégique transfrontalier. Elle est d'ailleurs la première et unique Métropole en France à intégrer un comité de suivi d'un programme INTERREG, le programme ALCOTRA, qui a reconnu notre valeur ajoutée ! » Pour Claudio Scajola : «Il faut renforcer les liens entre la Province d'Imperia et la Ville de Nice pour construire des projets et mettre en œuvre des actions communes pour le développement de nos territoires».

[Plus d'infos](#) →

Un point d'accès au droit transfrontalier inédit en Europe

PUBLIÉ EN JUIN 2023



La conférence de lancement du nouveau point d'accès au droit transfrontalier, situé au cœur de la conurbation Strasbourg-Kehl, s'est tenue le 10 mai 2023 au Tribunal judiciaire de Strasbourg. **Son président, Thierry Ghera, nous livre son point de vue sur ce service inédit en Europe :**

«Au cœur de la dorsale européenne et d'une région transfrontalière parmi les plus actives, où s'est épanoui le bel esprit rhénan, se trouve la conurbation Strasbourg-Kehl. Le franchissement du fleuve chaque jour

par les citoyens de ses deux rives pour y travailler, commercer ou vaquer à leur vie familiale donne le sentiment d'une Europe du quotidien. Citoyens de l'Union européenne, les femmes et les hommes vivant au sein de cette agglomération franco-allemande sont néanmoins assujettis à des droits civils souvent très différents. Si traverser sans contrainte la frontière tous les jours est un avantage et une richesse culturelle que nous offre la construction de notre belle Europe, cependant en cas de litige ou simplement de complication juridique, l'application de deux droits distincts peut être source d'incompréhension.

Les tribunaux de Strasbourg et d'Offenburg ont, en partenariat avec le Centre Européen de la Consommation, créé un point d'accès au droit franco-allemand judiciaire inspiré du système français. Ce point de contact offre aux citoyens des deux côtés de la frontière des consultations juridiques gratuites, sans condition de ressources,

dispensées à Kehl par des avocats, notaires et huis-siers français et allemands, portant sur l'ensemble des droits privés. Dès l'issue de l'entretien, le citoyen bénéficie d'un conseil concret sur le droit national applicable et l'orientant vers une procédure ou une médiation.

Soutenu par la Commission européenne, ce point d'accès au droit renforce la sécurité juridique dans les échanges transfrontaliers familiaux, civils, commerciaux, et par conséquent favorise la confiance dans le franchissement de la frontière des hommes, des idées et des biens. Il peut donner un label aux commerçants qui signalent cette offre. Il participe de la construction d'une citoyenneté européenne du quotidien. Inédit en Europe, ce point d'accès au droit pourrait parfaitement être proposé sur d'autres frontières.»

[Plus d'infos](#) →

Catalogne-Pyrénées-Orientales : un groupe de travail transfrontalier sur la réutilisation des eaux usées

PUBLIÉ EN JUIN 2023

Le 17 mai 2023, une rencontre entre la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, et Père Aragones, président de la Catalogne, à Barcelone, a acté la création d'un groupe de travail transfrontalier dont l'objectif sera d'améliorer la gestion de l'eau et d'aider les populations à affronter la sécheresse.

Le partenariat mis en place sur la gestion des eaux usées vise notamment à «partager les bonnes pratiques» en matière de gestion de la ressource, et de permettre aux services des deux régions un «travail en commun». Carole Delga a souligné à cette occasion que «les normes administratives sont plus nombreuses en France qu'en Catalogne» et c'est pourquoi «la Catalogne est capable d'utiliser autant d'eau recyclée via le principe du 'Reuse' (réutiliser les eaux usées)». La présidente de la Région Occitanie souhaite également que le Département des Pyrénées-Orientales, particulièrement touché par la sécheresse, «expérimente cette réutilisation des eaux usées».

[Plus d'infos](#) →



TRISAN, centre de compétences trinational dans le domaine de la santé, présente ses résultats

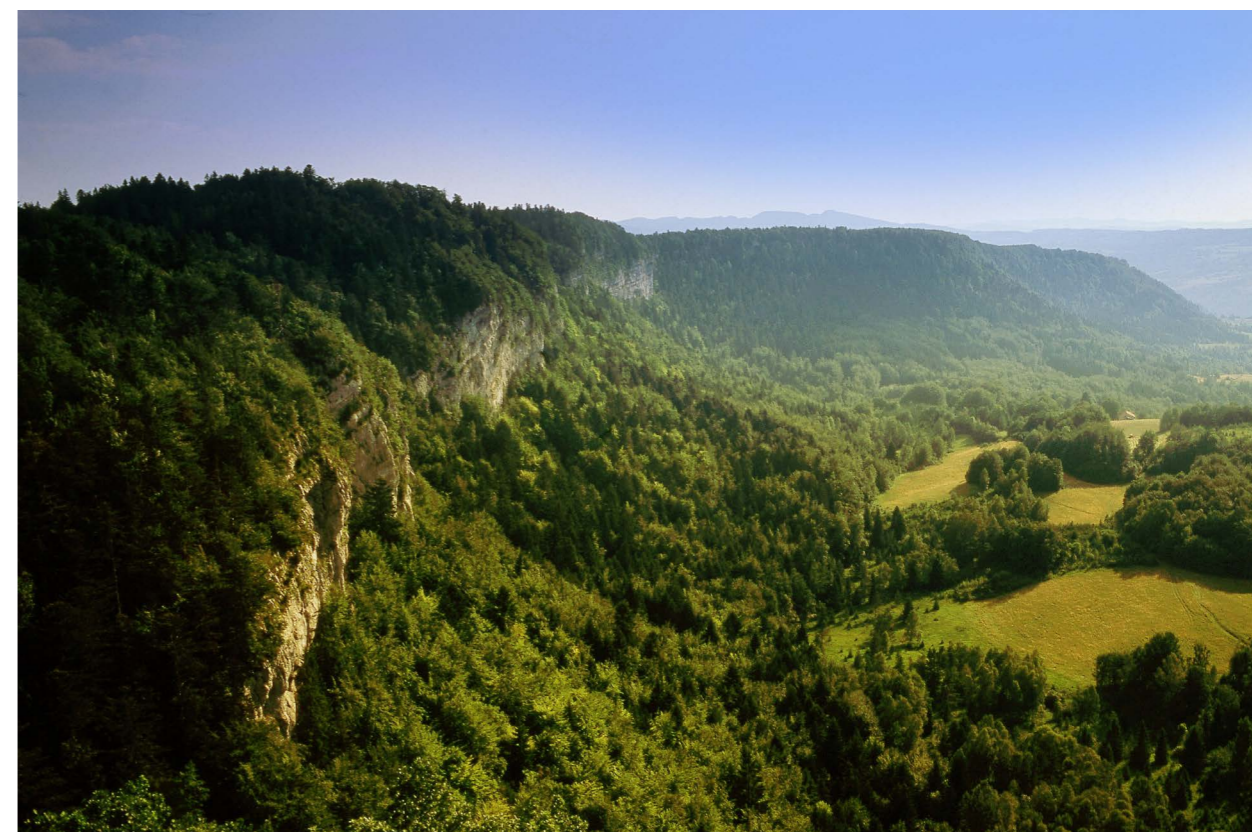
PUBLIÉ EN JUIN 2023

Initié en décembre 2019, le projet TRISAN «Plan trinational d'action pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur», porté par l'Euro-Institut s'est achevé le 31 mai 2023. Une manifestation de clôture qui s'est tenue le 12 mai à Strasbourg a permis d'en présenter les principaux résultats et d'échanger sur les défis et enjeux de la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur. Le projet est financé dans le cadre du programme Interreg. Il est cofinancé par 29 partenaires français, allemands et suisses.

TRISAN est aujourd'hui plus qu'un projet : il s'agit d'un centre de compétences trinational pour la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé, basé à Kehl, qui sera pérennisé au-delà du projet Interreg. Parmi les résultats présentés, de nombreux guides et publications sont destinés aux frontaliers, sur des sujets comme la connaissance de l'offre de soins, les conditions de prise en charge, etc. Mais les travaux s'adressent également aux acteurs

de la coopération pour les accompagner dans la planification de projets, ou encore par la production de matériel d'information bilingue sur les systèmes de santé dans les trois pays. A noter, la publication d'un «Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur», composé d'un inventaire des stratégies de santé, des projets transfrontaliers et des axes de développement de la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur. Des travaux ont également porté sur la démographie des personnels de santé, avec comme solutions envisagées pour augmenter le nombre de places de formation et de candidats, la mise en place de formations transfrontalières.

[Plus d'infos](#) →



© iStock / kodachrome25

Etude de la MOT « Vision 360° du Massif du Jura : vers un diagnostic transfrontalier »

PUBLIÉ EN JUIN 2023

En 2023, le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura en charge de définir les objectifs et les actions souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection du massif, s'est engagé dans la réalisation d'une étude transfrontalière.

Cette démarche est née de la volonté d'une meilleure prise en compte de la proximité du Massif avec la Suisse dans un souci de cohérence de son projet de territoire (le Schéma Interrégional du Massif du Jura) et de sa déclinaison financière (le Contrat

de Plan Interrégional Etat-Régions). Le périmètre d'étude retenu côté suisse est constitué par l'ensemble des cantons membre d'arcjurassien.ch (Jura, Berne, Neuchâtel et Vaud) auquel il a été convenu d'ajouter le Canton de Genève, frontalier avec une partie du Département de l'Ain.

En vue d'aboutir à des préconisations et des pistes d'actions concrètes, la Mission Opérationnelle Transfrontalière, dont plusieurs membres sont situés à la frontière franco-suisse (Départements du Territoire de Belfort, du Doubs et de l'Ain, Canton de Genève, ArcJurassien.org, Agglomération urbaine du Doubs, Grand Genève, etc.), accompagne le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura dans cette démarche en complétant les connaissances sur la partie suisse du périmètre d'étude.

L'étude se déroule en trois phases :

- une première phase de diagnostic participatif (compilation des travaux existants, enquête en ligne et entretiens avec les forces vives du territoire) ;
- une deuxième phase d'ateliers thématiques et territoriaux ;
- une troisième phase qui consistera à dégager des préconisations pour le Commissariat de Massif et des pistes d'actions concrètes.

Cette étude vise à renforcer les nombreuses dynamiques d'échange et de partenariat sur un périmètre inédit.

[Plus d'infos](#) →

Interview croisée du Département de la Moselle et de l'Eurométropole de Metz

PUBLIÉ EN JUIN 2023

PAROLES
D'ACTEURS

A la frontière entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg, le territoire transfrontalier qui accueille l'assemblée générale de la MOT, les 27 et 28 juin 2023 à Metz, est riche d'actualités, de projets et d'enjeux transfrontaliers.

Interview croisée

Quels sont les enjeux transfrontaliers sur votre territoire et les obstacles à la coopération ?

Patrick Weiten : La Moselle est l'un des 4 départements français qui a une frontière commune avec deux autres États européens. Elle représentait les 3/4 des frontières extérieures de l'ancienne Région Lorraine. Elle a notamment sur son territoire les 4/5^{èmes} de la frontière franco-luxembourgeoise. Quotidiennement 100 000 Mosellans franchissent la frontière pour se rendre à leur travail. La Moselle est le 2^{ème} département français en nombre de travailleurs frontaliers. C'est autant un atout qu'un défi pour l'ensemble des acteurs du territoire. La Moselle est donc au cœur d'un espace transfrontalier où les opportunités économiques sont réelles. Faisant le choix de développer une politique transfrontalière innovante et ambitieuse,

le Département de la Moselle s'est appuyé sur ses compétences dans les solidarités humaines et territoriales. Dans un contexte particulier et incomparable en France, il a construit des solutions de proximité, autant avec le Grand-Duché de Luxembourg qu'avec les Länder allemands.

François Grosdidier : L'Eurométropole de Metz représente la métropole d'équilibre de son homologue luxembourgeoise, au Sud et au Nord de notre bassin de vie commun. Sur les questions d'enseignement supérieur, de santé, de formation, d'emploi, de culture, de mobilité, nous faisons face aux mêmes enjeux. Avec 10% de sa population active qui travaille au Grand-Duché, l'Eurométropole est par ailleurs confrontée à un phénomène croissant que nous devons prendre en compte de manière globale à l'échelle nord-lorraine. Ces travailleurs frontaliers



François Grosdidier,
Président de
l'Eurométropole de
Metz, Maire de Metz

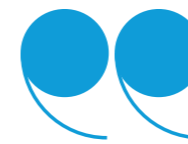


Patrick Weiten,
Président du
Département de
la Moselle, ancien
Député

© Jean-Christophe Fraisse

rencontrent d'importantes difficultés de mobilité : autoroute congestionnée, trains saturés, etc. et ont des besoins spécifiques que nous devons prendre en compte : horaires des services publics, besoin d'informations sur leurs droits et devoirs, etc.

En matière de coopération, une spécificité forte de notre relation transfrontalière est que notre interlocuteur est un Etat souverain qui a face à lui de multiples acteurs : Etat, Région, Départements, collectivités locales. Aussi, la question de la gouvernance est majeure pour construire une vision partagée du développement de notre territoire Nord-Lorrain avec le Luxembourg et porter des projets communs. Nous avons, encore plus qu'ailleurs je crois, besoin que l'Etat français appréhende notre situation dans toute sa complexité et dans toutes ses dimensions, y compris territoriale.



Comment y répondre ?

François Grosdidier : L'Eurométropole de Metz a souhaité offrir un service spécifique aux travailleurs frontaliers de son territoire en créant sa Maison du Luxembourg. La première mission de la Maison du Luxembourg est de répondre aux questions des frontaliers à travers un accueil individuel mais également des ressources en ligne et des événements (webinaires, après-midi thématiques, Village des frontaliers). Tout ce travail est uniquement possible parce que nous sommes parvenus à fédérer et mettre en relation, sur notre territoire, l'ensemble des intervenants et interlocuteurs institutionnels susceptibles d'éclairer les spécificités transfrontalières : CAF, Finances publiques, CROUS, CARSAT, etc. Au total, ils sont une vingtaine de partenaires à s'inscrire dans la dynamique de la Maison du Luxembourg. Nous nous réjouissons également de voir nos partenariats se développer de l'autre côté de la frontière. En parallèle, l'Eurométropole est engagée sur les questions stratégiques qui concernent le fait transfrontalier. Des évolutions sur le télétravail au travail

Quelles sont vos actualités et les projets transfrontaliers que vous portez ?

Patrick Weiten : Par sa participation à différentes instances de coopération transfrontalière multilatérales ou bilatérales, tout comme au Comité de Suivi du Programme INTERREG VI A Grande Région, le Département de la Moselle se mobilise de manière constante dans la levée des irritants du quotidien. C'est pourquoi, accueillir l'Assemblée Générale de la MOT nous permettra de présenter notre palette d'actions et nos réalisations concrètes.



© P. Gisselbrecht VdM / Shigeru Ban Architects Europe et Jean de Gastines Architectes, avec Philip Gumuchjian pour la conception du projet lauréat du concours / Metz Métropole / Centre Pompidou-Metz

mené contre la double imposition, en passant par le soutien à des coopérations en matière de formation ou le développement des infrastructures et services de transport adaptés elle est engagée au quotidien au service des intérêts du territoire et de ses habitants.

Patrick Weiten : La coopération transfrontalière étant dans son ADN, autant par sa situation géographique que par son attachement aux valeurs qui ont fondé la construction européenne, j'ai proposé que le Département de la Moselle soit reconnu comme L'Eurodépartement français. Sous mon impulsion, l'Assemblée départementale a décidé le 9 mai 2019, à l'unanimité, de revendiquer l'extension de ses compétences pour agir avec plus d'efficacité et ainsi simplifier les nombreux partenariats avec ses voisins européens.

François Grosdidier : L'accueil de l'assemblée générale de la MOT fin juin, bien entendu ! Nous nous faisons un plaisir de pouvoir accueillir les acteurs de territoires qui partagent nos préoccupations et enjeux. L'Eurométropole a également initié un rapprochement avec les 16 EPCI du Nord Lorrain qui partagent une communauté d'enjeux au premier rang desquels la métropolisation du Luxembourg. Il est important d'avoir des lieux d'échanges et de coordination pour apporter des réponses coordonnées à des problématiques communes. Nous avons également d'importants partenariats dans le champ

Cela doit faciliter le développement de réponses spécifiquement transfrontalières et pragmatiques puisque liées aux réalités quotidiennes de ses habitants. C'est ainsi le cas pour la coopération des services d'incendie et de secours déjà en vigueur, comme pour la construction d'une réponse commune à la pénurie de main d'œuvre dans les secteurs en tension. Acteur légitime des solidarités humaines et territoriales, j'ai souhaité que le Département de la Moselle prenne en compte dans l'ensemble de ses politiques publiques cette dimension transfrontalière. S'inscrivant dans l'héritage schumannien, le Département est présent du premier sourire au dernier soupir aux côtés des habitants. Il déploie à leur intention des solutions innovantes, ambitieuses et pragmatiques.

de l'économie (World Trade Center Metz-Sarrebruck), de l'enseignement supérieur ou de la culture avec l'Allemagne. L'ouverture de nouvelles liaisons ferroviaires à venir devrait permettre d'accroître les échanges. Metz est une ville où l'on peut suivre tout son cursus scolaire, de la maternelle à un bac+8, dans des formations franco-allemandes : de nos écoles biculturelles au campus franco-allemand de l'ENSAM ou à l'ISFATES, notre écosystème est construit pour tirer profit de cet engagement transfrontalier.

[La suite page suivante.](#)

Quelles sont vos priorités dans le cadre de la nouvelle programmation Interreg 2021-2027 ?

François Grosdidier : Interreg est une belle opportunité de développer de nouveaux partenariats. Pour cette nouvelle programmation, la Ville de Metz porte un important projet intitulé « GRACE » (Great Region Artistic and Cultural Education) sur la généralisation de l'éducation artistique à tous les citoyens de la Grande Région.

Patrick Weiten : Fort de son expérience sur plusieurs décennies et après avoir conduit le plus important projet transfrontalier sur le multilinguisme SESAM GR, le Département de la Moselle poursuit son engagement dans

l'apprentissage de la langue de ses voisins grâce à de nouvelles initiatives : projet ENGAGEMENT GR, renforcement des jumelages entre collègues mosellans et sarrois, mobilisation pour la création d'un collège franco-luxembourgeois. En matière de mobilité, il déploie des solutions respectueuses de l'environnement, notamment en militant pour la réouverture de lignes de transports de voyageurs facilitant ainsi le déplacement autant des travailleurs frontaliers, que des usages du quotidien, à l'exemple de la liaison ferroviaire Sarre/Luxembourg via la Moselle. Pour le bien vivre, le Département de la Moselle conduira également un projet sur la prévention de la dépendance intitulé Senior Activ 2. Ce projet vise à développer un volet numérique et de nouvelles pratiques

pour les seniors dans la perspective du maintien à domicile, ainsi que pour faciliter le travail des accompagnants et des aidants. C'est aussi le cas du Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim, laboratoire à ciel ouvert de la coopération franco-allemande de proximité. Grâce à sa reconnaissance comme zone fonctionnelle au sein du programme Interreg Grande Région et de la création d'une association transfrontalière multiniveau, il sera possible de dépasser l'effet frontière dans l'organisation d'activités communes de part et d'autre de la frontière franco-allemande, en pouvant ainsi solliciter des clauses de dérogation et d'expérimentation telles qu'envisagées dans le traité d'Aix-la-Chapelle.

Un colloque met en avant les défis de la coopération franco-luxembourgeoise

PUBLIÉ EN JUIN 2023



Le mardi 23 mai 2023 la MOT a animé un colloque sur la coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise organisé par le Département de Meurthe et Moselle.

Avec plus de 70 participants, élus comme techniciens du Nord lorrain et de la Grande

Région, il était construit autour de trois tables-rondes :

- La première, intitulée « Bien vieillir en territoires transfrontaliers », a abordé les enjeux liés aux mutations démographiques du territoire transfrontalier, au vieillissement, et aux problématiques d'accès aux droits et d'accès aux soins par-delà la frontière.
- La deuxième, « Sobriété dans les territoires transfrontaliers », a traité de l'épineuse

question de la préservation des ressources et des biens communs transfrontaliers (eau, énergie, alimentation, foncier) sur un territoire à forte croissance démographique comme économique (principalement côté luxembourgeois).

- La dernière, « Pour un développement territorial équilibré », a abordé les moyens permettant de répondre à ces exigences territoriales. Elle a permis d'entendre les points de vue qui se confrontent sur cet aspect, entre co-financement de projets, compensation financière globale ou au cas par cas, nécessité de projet de territoire transfrontalier, et responsabilisation de chacun.

La journée a mis en exergue la prise de conscience qui s'est effectuée au cours des dernières années sur les deux versants de la frontière quant aux défis transfrontaliers à l'œuvre ainsi que les efforts faits pour mieux coopérer et travailler ensemble. Cependant face à l'urgence d'agir, les acteurs locaux ont demandé une plus grande mobilisation de l'Etat côté français, et la Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a lancé un appel pour définir ensemble les orientations politiques et transfrontalières prioritaires autour des transitions démographique, écologique et économique.

[Plus d'infos](#) →

ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU

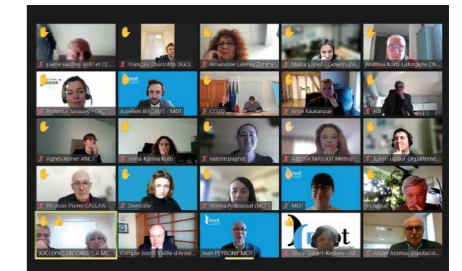


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MOT EN VISIOCONFÉRENCE

Des projets en perspective

PUBLIÉ EN FÉV. 2023

La première Assemblée générale de la MOT en 2023 s'est tenu le 7 février avec plus de 80 participants en ligne, dont de nombreux élus issus de toutes les frontières françaises.



A l'ordre du jour, la validation du budget et du programme de travail 2023, la présentation des nouveaux adhérents (la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras, et le Département de la Meuse) et un débat avec David Djaïz, Rapporteur général du Conseil national de la refondation, pour promouvoir la mise en place de CNR transfrontaliers ! Le président Christian Dupessey a annoncé que la prochaine Assemblée générale se tiendra à Metz, à la frontière franco-germano-luxembourgeoise, les 27 et 28 juin 2023, à l'invitation du Département de la Moselle et de l'Eurométropole de Metz.

REFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Le président a informé l'ensemble du réseau des suites données à l'appel des élus frontaliers lancé lors de l'AG de Bayonne en octobre : « suite à nos échanges avec la ministre Dominique Faure, et à une réunion de travail qui s'est tenue en janvier, nous établirons d'ici juin une « feuille de route ». Sa vocation sera de préciser avec chacun de nos membres nationaux, leur engagement en faveur de la coopération transfrontalière, ce qu'ils attendent de l'association MOT et son rôle ». Il a annoncé le cap à tenir :

- **Au premier semestre 2023** : un pilier « national » avec l'élaboration de la feuille de route et un échange sur les statuts qui seront débattus lors de l'AG de Metz ;
- **Au second semestre 2023** : un pilier « réseau » avec le lancement d'un « Projet

d'association » qui visera à mettre en débat les valeurs, les objectifs, le fonctionnement, et les moyens de la MOT. Il sera élaboré avec tous les membres et partenaires. Le projet d'association « à horizon 2030 », et le programme triennal 2024-2026, pourront ainsi être approuvés lors de l'AG début 2024.

[Plus d'infos](#) →

PROGRAMME DE TRAVAIL 2023

Le programme de travail annuel a été détaillé puis voté à l'unanimité. Il se décline sur trois axes. Détail de quelques nouveautés :

AXE 1 : DONNER UN CADRE ET UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE A LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- Appui à la relance du « mécanisme transfrontalier européen 2.0 »
- Suivi du Projet de règlement « Code Schengen »
- Soutien à l'organisation de CNR transfrontaliers (voir plus bas)
- Appui à la programmation 21/27
- Travaux sur l'observation transfrontalière
- Suivi de l'action pilote DG REGIO/OCDE avec trois sites frontaliers aux frontières françaises
- Accompagnement des coopérations dans le cadre des traités bilatéraux
- Organisation d'événements (deux avec l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable, un autre sur les frontières maritimes, ...)
- Poursuite de la coopération européenne MOT/ARFE/CESCI

AXE 2 : FACILITER LES PROJETS ET LES ACTIONS ENTRE LES ACTEURS TRANSFRONTALIERS

- Événement annuel à Metz en juin
- Un colloque sur la coopération bilatérale et transfrontalière franco-luxembourgeoise
- Publication d'une étude statistique transfrontalière avec l'Observatoire des Territoires
- Préparation d'un cahier sur la coopération sanitaire
- Une formation avec le CNFPT
- L'engagement de la refonte du site Internet

AXE 3 : FABRIQUER ET CONCRETISER LES PROJETS TRANSFRONTALIERS

- L'appui au programme PVD (aux côtés de l'ANCT) avec des appuis individualisés sur des sites frontaliers, la mise en place d'un volet animation des PVD frontaliers ; et un appui au programme France Services
- De nombreux accompagnements de territoires comme : l'Ardenne Transfrontalière, Alzette-Belval, le Massif du Jura ; et la participation dans des projets Interreg (deux projets Alcotra ISO1 en cours de montage sur l'observation et la gouvernance).

→ **ECHANGE AVEC DAVID DJAÏZ POUR PROMOUVOIR DES CNR TRANSFRONTALIERS**

L'Assemblée générale s'est clôturée par un échange avec David Djaïz, rapporteur général du Conseil national de la refondation, qui a présenté la démarche des CNR et sa méthodologie basée sur 3 principes :

- Un partenariat entre l'Etat, la société civile organisée et les collectivités publiques.
- Différenciation et territorialisation : les grands objectifs nationaux reposent sur des territoires et des analyses différenciées selon les enjeux locaux.

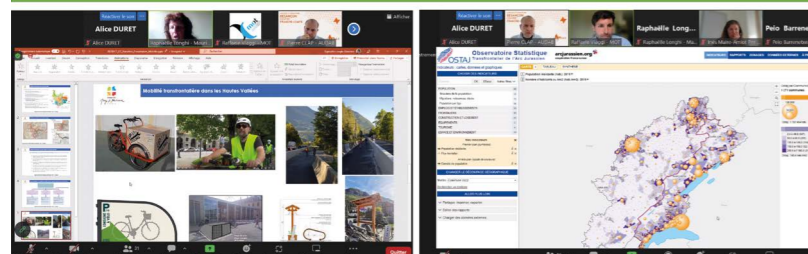
- Une méthode objective basée sur les faits et l'observation. David Djaïz a mis en avant la dimension «sur mesure» de chaque CNR : «une fois le projet mature, il est financé par un fonds dédié pour doter les acteurs locaux - selon l'échelle pertinente - de moyens et d'outils leur permettant de remplir les objectifs définis». Quatre grands thèmes sont mis en avant : l'éducation, la santé, l'emploi, et la transition écologique ; avec une unité géographique préconisée pour monter chaque projet de CNR : celle du «bassin de vie».



Groupe de travail

Décarboner les mobilités transfrontalières, tout un défi !

PUBLIÉ EN MARS 2023



Le vendredi 17 mars 2023 s'est tenu le 3^{ème} rendez-vous du groupe de travail de la MOT «Transition écologique transfrontalière» sur le thème de la décarbonation des mobilités transfrontalières.

Les échanges se sont organisés en deux parties. Dans un premier temps, la rencontre a mis en lumière les enjeux de décarbonation

des mobilités transfrontalières métropolitaines avec des témoignages de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine – Euskadi – Navarre. Dans un second temps, les échanges ont porté sur les problématiques et solutions liées à la décarbonation des mobilités dans les territoires diffus transfrontaliers avec des témoignages du territoire de l'Arc Jurassien

et de la frontière transalpine franco-italienne, au cœur des enjeux de la future Lyon-Turin.

Ces échanges ont permis un partage d'expérience enrichissant sur les défis communs auxquels les territoires frontaliers sont confrontés pour décarboner leur mobilité et solutions qu'ils peuvent mettre en œuvre pour y répondre. La séance s'est conclue avec une intervention de la Banque des territoires qui a présenté différents modes d'intervention (financement, ingénierie territoriale...) dans les infrastructures de la mobilité décarbonée.

Les présentations des intervenants et le lien de rediffusion sont accessibles sur l'Espace membres du site de la MOT.

[Plus d'infos](#) →

«Mobilité sans frontière», retrouvez les actes du séminaire MOT-IGEDD !

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



Le 15 février 2023, l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) a organisé en partenariat avec la MOT un séminaire «Espaces frontaliers, entre attractivité et interdépendance». Son objectif : répondre aux questions du rôle de la mobilité et de sa prise en compte dans les politiques publiques. Les intervenants du séminaire (élus, chercheurs, techniciens) ont traité de cette question en deux séquences : Dans un premier temps, ils ont mis en avant les enjeux communs de ces espaces qui forment des «bassins de vie transfrontaliers» et les différents types de coopérations qui s'y font jour. La «correspondance entre bassins de vie et bassins de mobilité liée au fort développement du travail frontalier et des flux pendulaires» a été soulignée. Lors de la seconde séquence du séminaire, l'étude de la situation sur plusieurs territoires

(Jura, Genevois, Alsace, Bassin lillois, Nord-lorrain...) a montré que si la recherche de la connectivité est affichée - notamment via les transports publics-, la performance de la mobilité souffre encore globalement du manque d'intégration des approches s'affranchissant des frontières, et présente au final de nombreuses discontinuités. Plusieurs intervenants ont souligné qu'un «traitement performant du rôle de la mobilité passe par une meilleure planification facilitant la structuration de l'espace à la bonne échelle», et que la «volonté des Etats mais surtout des pouvoirs locaux des territoires concernés à impulser des approches au bon niveau est essentielle». Le directeur général de la MOT, Jean Peyrony, et le président, Christian Dupessey, sont intervenus respectivement en tables-rondes d'ouverture et de clôture de l'événement.

À NOTER

Retrouvez les actes complets de l'événement :

[Plus d'infos](#) →



Journées de formation CNFPT-MOT

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



Les 2 et 3 mars 2023, le CNFPT et la MOT organisaient à Strasbourg deux journées de formation: «Le DG transfrontalier: quelle stratégie pour le développement des territoires frontaliers ?»

Cette initiative, qui a rencontré un grand succès avec une quarantaine de participants réunis autour d'experts diversifiés, vise à être renouvelée ! Les supports sont aujourd'hui disponibles et mis à la disposition du réseau de la MOT.

Pour les membres du réseau, vous pouvez accéder à toutes les présentations de l'événement, en vous connectant sur l'Espace membres du site, puis «Formations».

[Plus d'infos](#) →

Groupe de travail

La participation citoyenne pour réussir la transition écologique en transfrontalier

PUBLIÉ EN MAI 2023

Le 2 mai 2023 a eu lieu le 4^{ème} rendez-vous du groupe de travail «Transition Ecologique transfrontalière» du réseau de la MOT, qui a réuni une trentaine de participants autour de la question : «comment mieux impliquer les citoyens dans la transition écologique des territoires transfrontaliers?».

Quatre expériences en matière de participation citoyenne dans des projets de transition écologique à dimension transfrontalière ont tout d'abord été partagées :

– **L'Espace citoyen de l'Europe sur le territoire de l'Eurométropole**

Lille-Kortrijk-Tournai, pour lequel les citoyens engagés dans la démarche ont progressivement fait le choix de placer l'écologie au cœur des réflexions du groupe.

– **Le projet «Klimawandel in deiner Region – engagierte dich jetzt!»** visant à faire entendre la voix des jeunes autour des questions climatiques dans la région du Bodensee/Lac de Constance, dans une logique de forte inclusivité.

– **Le budget participatif transfrontalier «IDEAK»**, une première aux frontières françaises, porté conjointement par le Département des Pyrénées-Atlantiques et la Diputacion de Gipuzkoa : il permet aux citoyens à la fois de proposer des actions transfrontalières et de participer à leur sélection.

– **L'ambitieuse démarche de participation citoyenne «Vision territoriale transfrontalière 2050»**, qui est

vouée à co-construire, avec les habitants, le «Grand Genève de la neutralité carbone». A la suite de ces témoignages, la séance s'est conclue par un temps de réflexion collective autour des obstacles et des clés de réussite des démarches de participation citoyenne menées dans un contexte transfrontalier. Ce travail donnera lieu à un livrable synthétique sur la question. Retrouvez la rediffusion ainsi que les supports de présentation dans l'Espace membres (réservé aux membres).

[Plus d'infos](#) →

Groupe de travail

Comprendre les flux et le fonctionnement des bassins de vie transfrontaliers

PUBLIÉ EN MAI 2023



Le 13 avril 2023 a eu lieu le deuxième rendez-vous du groupe de travail MOT-ANCT dédié à l'observation, coanimé par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) et la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF). Cet échange a fait suite à une première séquence en octobre 2022 qui a porté sur les sujets de l'emploi et du développement économique pour lesquels il est

souvent difficile de trouver de la donnée en transfrontalier. Suite à cela, le groupe a souhaité travailler sur la question des flux transfrontaliers autres que les flux «domicile-travail». Aujourd'hui il existe un besoin accru de mieux connaître la nature de ces échanges qui doivent permettre une lecture et une compréhension des territoires transfrontaliers au plus près de la réalité.

La séquence du 13 avril a permis de présenter différents projets, afin notamment de voir ceux qui pourraient être reproduits sur d'autres frontières :

– Le Cerema a présenté le projet MMUST, une méthodologie pour observer les flux de déplacements transfrontaliers dans la Grande Région.

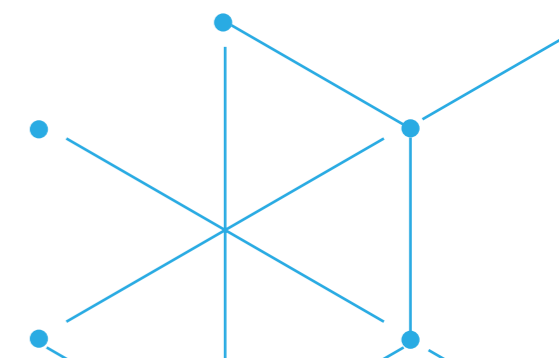
– L'agence départementale de tourisme des Pyrénées-Atlantiques et l'entreprise

Orange ont présenté les données «flux vision» et la façon dont elles peuvent être utilisées en transfrontalier.

– La CCI de la Moselle a présenté une enquête sur la consommation en transfrontalier entre la région Grand Est et ses pays voisins. Autour de ces trois présentations riches d'enseignements, les nombreux participants ont pu faire remonter leurs besoins. Un nouveau rendez-vous est prévu à l'automne ! Les enregistrements de la séquence et toutes les présentations sont accessibles aux adhérents.

[Plus d'infos](#) →

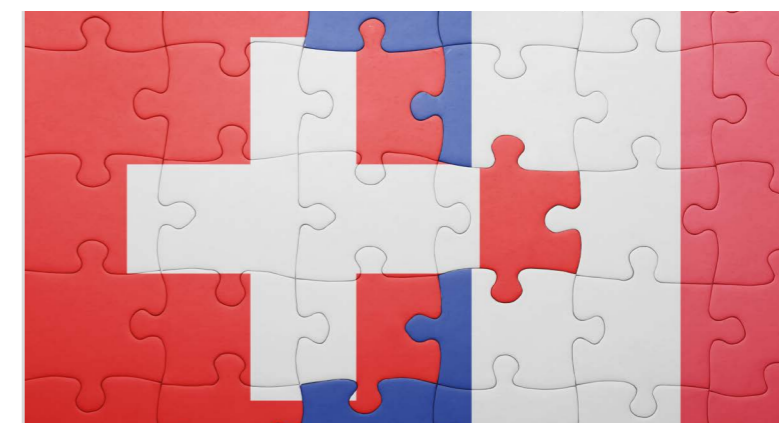
FRANCE / BILATÉRAL



Un accord franco-suisse pour le télétravail frontalier enfin trouvé

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Après de longs mois de négociations, la Suisse et la France ont enfin trouvé un accord sur l'imposition du télétravail des frontaliers, une question qui concerne des centaines de milliers de travailleurs.



© Assemblée Nationale

Depuis la crise du Covid, le télétravail s'est particulièrement développé entre les deux pays. En mai 2020, la France et la Suisse avaient signé un accord pour garantir que cette pratique ne modifie pas le régime d'imposition des travailleurs frontaliers. Cet accord a été prolongé à plusieurs reprises, mais Paris cherchait une solution à long terme.

L'accord conclu fin 2022, et entré en vigueur début 2023, prévoit le maintien de l'imposition dans l'État où se trouve l'employeur tant que le télétravail depuis le pays de résidence ne dépasse pas 40% du temps de travail

par an. Cette décision est particulièrement significative dans les cantons comme Genève, où les frontaliers sont nombreux et jouent un rôle essentiel, notamment dans les établissements de santé. Outre les plus de 200 000 frontaliers au niveau national, les autres travailleurs qui relèvent de la convention fiscale bilatérale de 1966, qui visait à éliminer la double imposition sur

le revenu et la fortune, bénéficieront aussi de cette approche. Cet accord concerne donc un nombre important de travailleurs des deux côtés de la frontière et facilitera le télétravail sans risque de changement de statut pour eux.

[Plus d'infos](#) →

Un groupe sur l'observation au sein du CCT franco-allemand

PUBLIÉ EN JANVIER 2023



La réunion constitutive du Groupe de travail « Observation territoriale transfrontalière » (GT/OTT) du Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand a eu lieu à Strasbourg le 15 décembre sous la co-présidence du Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (BBSR) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

La MOT a assisté à cette réunion de lancement qui a permis de dresser un panorama de l'observation transfrontalière en France et en Allemagne, et d'évoquer la question des statistiques concernant les travailleurs frontaliers (situation actuelle, enjeux et perspectives). La prochaine réunion devrait se tenir à la fin de l'année 2023.

[Plus d'infos](#) →



© ADEUS

Résultats du premier projet pilote franco-allemand d'aménagement du territoire (MORO)

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Le 14 décembre 2022 s'est tenue à Strasbourg la conférence de clôture du premier projet pilote franco-allemand d'aménagement du territoire (MORO), en présence de Jean Peyrony, directeur général de la MOT, et d'autres experts qui ont partagé leurs connaissances lors de plusieurs tables rondes.

Les projets MORO constituent depuis 25 ans un instrument important de l'aménagement du territoire fédéral en Allemagne, car ils permettent aux régions et aux communes de tester des approches et des outils «sur mesure» avec le soutien fédéral. Soutenu à parité par les partenaires allemands et français*, ce projet pilote visait à rapprocher les cultures d'aménagement du territoire entre la France et l'Allemagne.

Les écarts soulevés dans la planification territoriale transfrontalière et les défis auxquels l'intégration territoriale des régions transfrontalières doit actuellement faire face ont été le point de départ pour l'initiative du projet MORO franco-allemand. Le processus de travail s'est appuyé sur la méthode du Planspiel (jeu de simulation) appliquée aux bassins de vie frontaliers,

et plus précisément à deux territoires: le Rhin supérieur et la Grande Région.

Les Planspiele pour les deux territoires se sont déroulés à l'automne 2021, environ un an avant la conférence de clôture qui s'adressait aux experts des collectivités locales et territoriales ainsi qu'à tous les représentants politiques concernés par les questions d'aménagement d'un territoire transfrontalier ou interterritorial (démarches InterSCOT). A cette occasion, les résultats et les recommandations d'actions ont été présentés et discutés avec les participants

au cours de trois tables rondes thématiques et une réflexive. L'évènement a permis notamment de comprendre toute la richesse de la démarche et de découvrir les recommandations qui en sont issues.

Plus d'infos →

* Du côté allemand : Ministère fédéral du logement, du développement urbain et de la construction (BMWSB), Institut fédéral allemand de la recherche sur le bâtiment, la ville et le développement urbain (BBSR). Du côté français : Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole de Strasbourg.



DEUX TERRITOIRES ANALYSÉS

Le Planspiel pour le Rhin supérieur, piloté par la région Grand Est, avait comme objectif de renforcer l'attractivité économique et de bénéficier du potentiel de développement du territoire. À cette fin, une première phase consistant en un parrainage politique franco-allemand suivant une «politique des petits pas» a été proposée.

Le Planspiel de la Grande Région visait à construire les cadres de l'élaboration d'un concept d'agglomération transfrontalière pour l'Eurodistrict SaarMoselle pour mieux intégrer le développement territorial. Il a été piloté par le Regionalverband de Sarrebruck. Les débats de ce Planspiel ont été alimentés par les résultats d'une étude comparative, à laquelle la MOT a contribué, relative à la gestion des projets de grandes surfaces commerciales qui avait comme objectif de relever les différences et les similitudes du cadre légal des projets d'aménagement en France et en Allemagne. Les structures de coopération existantes joueront un rôle important dans le développement d'un tel projet d'agglomération, et les ressources humaines et financières obtenues par le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) seront également essentielles.

Signature du Traité de Barcelone : quelles avancées pour la coopération transfrontalière ?

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Le jeudi 19 janvier 2023, le président Emmanuel Macron et le Premier ministre Pedro Sánchez ont signé un important traité de coopération franco-espagnole, le «Traité de Barcelone», dans la capitale catalane. Quelles avancées contient-il en matière de coopération transfrontalière ?

Ce traité rejoint la liste des récents traités de coopération signés par la France, comprenant un chapitre spécifique dédié à la coopération transfrontalière, comme le Traité d'Aix la Chapelle, signé en 2019 avec l'Allemagne, et le Traité du Quirinal, signé en 2021 avec l'Italie. L'un des objectifs du Traité de Barcelone est de placer la coopération franco-espagnole dans un cadre résolument européen. Le traité prévoit entre autres, des conseils franco-espagnols pour la jeunesse, la défense et la sécurité, un groupe de travail sur les questions migratoires - ce dernier sujet étant particulièrement sensible depuis la fermeture du col des Banyuls en janvier 2021, ou des projets d'envergure comme l'hydrogénéoduc H2Med qui doit relier Marseille et Barcelone.



Pour les territoires qui bordent la frontière franco-espagnole, les avancées sont notables avec la «définition conjointe d'une stratégie de coopération transfrontalière», et la création d'un «comité de coopération frontalière à caractère consultatif».

Plus d'infos →

LES ARTICLES 30 ET 31 DU TRAITÉ SONT REGROUPÉS SOUS LE TITRE IX : COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE :

« Article 30

1. Les Parties s'engagent à maintenir des relations de bon voisinage et à coopérer étroitement pour répondre aux défis spécifiques de l'espace frontalier pyrénéen et des bassins de vie partagés, afin de faciliter la vie quotidienne de leurs habitants.
2. Les Parties reconnaissent le rôle que jouent à cet égard les collectivités territoriales dans le cadre de leurs compétences. Elles dotent les collectivités frontalières et organismes de coopération frontalière de compétences appropriées pour dynamiser les échanges et la coopération, y compris pour la création et prestation de services publics communs, en matière sociale, sanitaire, environnementale, énergétique, éducative, culturelle et de transports. Elles soutiennent les projets qui favorisent l'intégration de cet espace et la réalisation de son potentiel humain, économique et environnemental, conformément aux objectifs de développement durable et de la politique européenne de cohésion.
3. Les Parties favorisent l'apprentissage de la langue du voisin et son utilisation dans la vie quotidienne des espaces transfrontaliers.
4. Les Parties encouragent le dialogue entre administrations et parlements sur la transposition du droit de l'Union européenne

afin d'éviter les divergences de droit préjudiciables aux échanges dans les espaces transfrontaliers.

5. Si les Parties rencontrent des différences de législation qui entravent la réalisation de projets de coopération frontaliers, elles s'efforcent d'élaborer une solution juridique ad hoc, dans le respect de leurs systèmes nationaux de répartitions de compétences, qui permette de dépasser cette difficulté.

Article 31

1. Les Parties réaffirment les principes du Traité relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, signé à Bayonne le 10 mars 1995, dont le suivi est assuré par la Commission franco-espagnole de coopération transfrontalière entre collectivités territoriales, mise en place par échange de lettres à Foix le 21 octobre 1994.
2. Les Parties renforcent les cadres de coopération frontalière, y compris par la définition conjointe d'une stratégie de coopération transfrontalière en application du présent Traité.
3. Les Parties créent un comité de coopération frontalière à caractère consultatif, associant les administrations compétentes et d'autres parties prenantes, notamment pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de coopération frontalière prévue par le présent Traité, proposer des projets concrets et suggérer des solutions pour permettre leur réalisation. »



Une «feuille de route» pour le transfrontalier

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Le 10 janvier 2023, le président de la MOT Christian Dupessey*, accompagné du directeur général Jean Peyrony et du secrétaire général, Aurélien Biscout, ont été invités par la ministre Dominique Faure** pour une réunion de travail. L'occasion d'échanger sur les bassins de vie transfrontaliers mais aussi d'aborder la mise en œuvre concrète de la «feuille de route» annoncée par la ministre lors de l'assemblée générale de la MOT à Bayonne le 5 octobre dernier, destinée à «parfaire le dispositif national d'information et d'appui technique offert aux collectivités territoriales

sur les questions transfrontalières». Cette feuille de route sera préparée pour être présentée à l'Assemblée Générale de la MOT du 27 juin 2023 à Metz.

[Plus d'infos](#) →

* Maire d'Annemasse, président du Pôle métropolitain du Genevois français

** Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité



60ème anniversaire du traité de l'Élysée : les régions françaises et les Länder allemands se réunissent

PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Sur invitation des Régions de France et de la Région Grand Est, une rencontre entre les représentants des régions françaises et les membres de la conférence des ministres des Affaires européennes s'est tenue à Strasbourg les 17 et 18 janvier 2023. Les représentants des deux pays ont également abordé la mise en œuvre régionale du pacte vert pour l'Europe, l'emploi des jeunes dans le contexte franco-allemand, mais aussi les perspectives d'action que les fonds européens ouvrent au niveau régional. A cette occasion, Régions et Länder se sont engagés pour accélérer la transition verte et environnementale des territoires à l'aune du Pacte Vert européen, autour d'une déclaration commune.

[Plus d'infos](#) →

Un cadre légal pour l'apprentissage transfrontalier

PUBLIÉ EN MARS 2023

Le 8 mars 2023, le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Olivier Dussopt, a présenté en conseil des ministres, le projet de loi fixant un cadre légal à l'apprentissage transfrontalier. Ce texte – qui se fonde sur les possibilités offertes par la loi «3DS» (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale) du 21 février 2022 – «ouvre la possibilité pour les apprentis qui le souhaitent d'effectuer une partie de leur formation pratique ou théorique dans un pays frontalier de la France, sous condition de l'existence d'un accord bilatéral avec le pays concerné». A noter parmi les propositions : «la gestion de l'ensemble des contrats d'apprentissage transfrontaliers sera confiée à un Opcou unique, désigné par le ministre chargé de la formation professionnelle».

[Plus d'infos](#) →



© Shutterstock / Monkey Business Images

Publication du Rapport de l'IGA: une nouvelle dynamique pour la coopération transfrontalière en France ?

PUBLIÉ EN MARS 2023



Suite à une mission de l'Inspection générale de l'administration (IGA) effectuée en 2022, lors de laquelle de nombreux membres du réseau de la MOT ont été auditionnés, un important rapport intitulé «La coopération transfrontalière des collectivités territoriales» a été publié le 16 février 2023. **Jean Peyrony, directeur général de la MOT, souligne des recommandations inspirantes.**

«Rédigé par Corinne Desforges, François Philizot et Adélie Pommier, ce rapport fait le point sur la coopération transfrontalière entre les collectivités locales aux frontières françaises, le corpus juridique qui la fonde, l'accompagnement de l'Etat, nécessaire compte tenu de l'imbrication des compétences et des enjeux diplomatiques. Pour lui donner plus d'efficacité, il recommande d'améliorer le pilotage interministériel, et de mieux outiller les préfets et leurs équipes, en s'appuyant en particulier sur le réseau des conseillers diplomatiques placés auprès des préfets de région. Du côté des collectivités locales, il estime nécessaire d'encourager la clarification des différentes initiatives et de veiller à la formation des nombreux intervenants.

Le 10 janvier 2023, lors d'une rencontre avec Christian Dupessey, président de la MOT, la ministre Dominique Faure* a proposé l'élaboration d'une feuille de route pour une politique transfrontalière de la France, qui serait partagée par les ministères concernés et la MOT, outil technique multi niveaux au service des acteurs de la coopération tant locaux et régionaux que nationaux et européens. Cette feuille de route pourra être présentée lors de l'assemblée générale de la MOT qui se tient les 27 et 28 juin prochains à Metz. Elle s'appuiera sur ce rapport de l'IGA.

La MOT se réjouit de la perspective de mise en œuvre de ce rapport, qui est venue confirmer plusieurs recommandations de précédents rapports, tels que le rapport parlementaire «Blanc Keller Sanchez Schmid» en 2010, ou le Livre blanc «Diplomatie et territoires» du MEAE en 2016. Le succès de la formation co-organisée par la MOT et le CNFPT les 2 et 3 mars 2023 confirme la pertinence de ces recommandations, et montre que ces formations peuvent utilement s'adresser à la fois aux services de l'Etat et aux acteurs locaux de la coopération.»



[Plus d'infos](#) →

* Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Transition écologique, chargée des collectivités territoriales, et auprès du ministre de la Transition écologique, chargée de la ruralité.

Parmi les recommandations figurant dans le rapport de l'IGA nous relevons tout particulièrement :

- La Recommandation n°2 : Etendre à chaque frontière un dispositif de coordination comparable à celui mis en place pour le franco-allemand, sous la présidence d'un préfet de région.
- La Recommandation n°4 : Systématiser, sous le pilotage des ministres chargés des affaires étrangères et des collectivités territoriales, le suivi des questions de coopération transfrontalière, en organisant en particulier au moins une réunion interministérielle annuelle.
- La Recommandation n°5 : En parallèle de la modification souhaitée des statuts de la MOT, inscrire ses relations avec l'Etat dans une convention-cadre pluriannuelle précisant les objectifs poursuivis et les missions confiées.
- La Recommandation n°6 : Avant toute affectation en département frontalier, prévoir une formation des préfets et sous-préfets aux spécificités du travail avec des états ou des collectivités étrangères.
- La Recommandation n°11 : Prévoir une formation des élus et fonctionnaires territoriaux au fait frontalier (CNFPT) et systématiser les échanges d'expérience annuels et de bonnes pratiques entre élus frontaliers, en s'appuyant sur les ressources de la MOT et en lien avec les grands réseaux de collectivités territoriales.

Rapport de l'ARL sur les Villes et métropoles en France et en Allemagne

PUBLIÉ EN AVRIL 2023



Suite à la conférence «Cities and Metropolises in France and Germany» du 14 mars dernier, ce rapport de l'ARL (Academy for Territorial Development in the Leibniz Association) est enfin disponible en français. Il comprend une contribution de Jean Peyrony, Franziska Sielker et Thomas Perrin, intitulée «Coopération territoriale transfrontalière entre la France et l'Allemagne : évolution, convergence et perspectives».

Plus d'infos →



Plusieurs études sur la coopération transfrontalière aux frontières de l'Allemagne

PUBLIÉ EN MAI 2023

Lors de la conférence «Border Region Academy: Border regions of Germany with its neighboring countries» organisée par l'Office fédéral allemand de l'aménagement du territoire les 20 et 21 avril à Berlin, à laquelle la MOT a participé, plusieurs études d'importance pour la coopération transfrontalière ont été présentées :

menée par le Prof. Dr. Tobias Chilla et Markus Lambracht. – Un inventaire et une analyse potentielle des «éclairateurs frontaliers» (i.e. «points d'information transfrontaliers») dans le domaine de la coopération transfrontalière, par le Dr. Norbert Cyrus et l'Université Viadrina de Francfort/Oder. La conférence des 20 et 21 avril, animée par le professeur Tobias Chilla (Institute of Geography, University of Erlangen-Nuremberg), a réuni le réseau allemand du transfrontalier : Länder et collectivités frontalières, Eurorégions, avec des interventions de hauts fonctionnaires de trois ministères fédéraux allemands, et de parlementaires des différents partis.

Plus d'infos →

L'étude sur l'analyse d'impact des législations sur les espaces transfrontaliers est publiée

PUBLIÉ EN MAI 2023

Le Traité d'Aix-la-Chapelle a chargé le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand d'analyser l'impact de la législation sur les régions frontalières, avec pour objectif d'éviter «l'apparition de nouvelles difficultés juridiques dans la vie quotidienne transfrontalière».

C'est dans ce cadre, qu'une étude sur l'évaluation de l'impact des législations sur les espaces transfrontaliers a été commanditée par le Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères à l'Euro-Institut de Kehl, à l'Institute for Transnational and Euregional Cross Border Cooperation and Mobility de l'Université de Maastricht (ITEM) et à la MOT. Son objectif : développer des

recommandations pour la mise en œuvre d'études d'impact sur les zones frontalières dans le cadre du processus législatif. L'étude a été officiellement présentée le 2 mai à Strasbourg devant 70 experts français et allemand (40 en présentiel). Cette présentation a été suivie d'un échange interactif qui a permis d'élaborer des propositions concrètes pour la mise en œuvre



de telles études d'impact en Allemagne et en France.

Plus d'infos →

FRANCE-LUXEMBOURG :

7^{ème} Commission intergouvernementale

PUBLIÉ EN MAI 2023



La 7^{ème} Commission intergouvernementale (CIG) franco-luxembourgeoise s'est tenue à Thionville le 17 avril 2023, en présence de Laurence Boone, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de l'Europe, et de Corinne Cahen, ministre à la Grande Région du Grand-Duché de Luxembourg.

Préparée par un comité consultatif franco-luxembourgeois, auquel la MOT a participé, et présidée par le préfet de Moselle, cette 7^{ème} CIG a été ouverte aux collectivités françaises (région et départements frontaliers). Parmi les sujets à l'ordre du jour : télétravail, mobilité, santé et formation.

Avec un nombre de frontaliers français travaillant au Luxembourg en constante augmentation – plus de 120 000 en 2023 – les questions de mobilité et d'emploi ont été au cœur des échanges :

- Concernant le télétravail des frontaliers, a été rappelé le dispositif mis en place entre les deux pays qui a permis de simplifier les démarches administratives pour les employeurs luxembourgeois en cas de franchissement du seuil de tolérance fiscale, récemment rehaussé de 29 à 34 jours de télétravail par an.
- En matière de transport, un investissement de 440 millions d'euros

- cofinancé à parts égales par les deux pays - a été acté pour améliorer les transports frontaliers notamment entre Metz et Thionville. L'arrivée de nouvelles rames va permettre de passer de 8 000 à 14 000 places assises d'ici 2024, puis à 22 000 à l'horizon 2028-2030. De nouveaux projets de voies de bus à haut niveau de service (BHNS) transfrontalières depuis Thionville sont portés par le Conseil départemental de la Moselle. Et une étude globale de mobilité transfrontalière entre le Luxembourg et le bassin d'emploi transfrontalier en France va être lancée.

- En matière de santé, une déclaration d'intention a été signée afin de créer un Observatoire de données de santé, de surveillance et d'alerte. Son objectif : anticiper les épidémies tout en référant les personnels de santé présents des deux côtés de la frontière. «Le but ultime est d'optimiser les parcours de santé, de s'assurer que chaque Luxembourgeois et chaque Français puisse trouver les spécialistes dont il a besoin et sans trop de bureaucratie», a précisé Laurence Boone.

- D'autres avancées dans la coopération ont concerné le développement du bilinguisme, l'organisation et la gouvernance des services d'éducation et d'accueil ou encore la sécurité intérieure.

Plus d'infos →

La MOT présente à l'ANCTour

PUBLIÉ EN JUIN 2023



La MOT était présente mardi 23 mai au Palais des Congrès de Paris pour l'ANCTour, événement rassemblant l'ensemble de l'offre de services, des programmes et dispositifs de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

En présence de Dominique Faure, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité, la Direction du programme Petites villes de demain a animé la Rencontre nationale 2023 des Petites Villes de Demain. A cette occasion, la MOT a pu échanger avec de nombreuses petites villes situées aux frontières. Aujourd'hui, 1643 Petites Villes de Demain sont accompagnées par ce programme national dont la MOT est partenaire «dans l'action».

Plus d'infos →



La MOT invitée au groupe de travail transfrontalier de l'AMF

PUBLIÉ EN JUIN 2023

L'Association des Maires de France a créé en 2022 un groupe de travail relatif à la coopération transfrontalière, dont la réunion constitutive avait eu lieu en octobre dernier. Co-présidé par Sébastien Populaire, maire de Touillon-et-Loutelet (25) et Didier Cujives, maire de Paulhac (31), une deuxième réunion du groupe a eu lieu le 17 avril à laquelle la MOT, et notamment son Président, Christian Dupessey, a été invitée. A l'issue de cette réunion, plusieurs pistes de coopération ont été envisagées, parmi lesquelles : conférer un statut de membre associé du GT à la MOT ; prévoir une séquence consacrée à la coopération transfrontalière lors du prochain Congrès des maires ; engager une réflexion conjointe sur la formation des élus sur ces sujets.

Plus d'infos →

EUROPE / INTERNATIONAL



B-solutions : une nouvelle expertise pour la MOT sur le sujet de la santé

PUBLIÉ EN JANVIER 2023



© Shutterstock / Alexandar

La MOT a été sollicitée pour traiter un nouvel obstacle à la coopération transfrontalière dans le cadre de l'appel à projets européen «b-solutions» de 2022. Il s'agit du cas porté par son adhérent, le GECT Alzette Belval, visant l'instauration d'une Communauté de gestion des urgences médicales franco-luxembourgeoise.

Sur le territoire franco-luxembourgeois d'Alzette Belval de plus de 100 000 habitants, en cas d'accident vital survenu côté français, le numéro d'urgence renvoie au Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) rattaché aux hôpitaux français pour une intervention en provenance des hôpitaux français (30 km d'Audun-le-Tiche) et non du Luxembourg (5 km d'Audun-le-Tiche).

Le temps d'intervention est donc fortement allongé.

Or, il existe sur cette frontière un accord-cadre sur la coopération sanitaire transfrontalière, qui régit les interventions d'urgence dans les zones frontalières, signé en 2016, et qui vise à faciliter le passage de la frontière et l'intervention des secours les plus proches. Mais du fait que le numéro d'urgence soit géolocalisé uniquement à l'échelle nationale et non avec l'hôpital le plus proche, l'intervention des secours les plus proches est rare et très encadrée. La MOT cherchera des solutions pour résoudre cet obstacle à la coopération transfrontalière.

[Plus d'infos](#) →

La MOT présente à la conférence annuelle du réseau TEIN

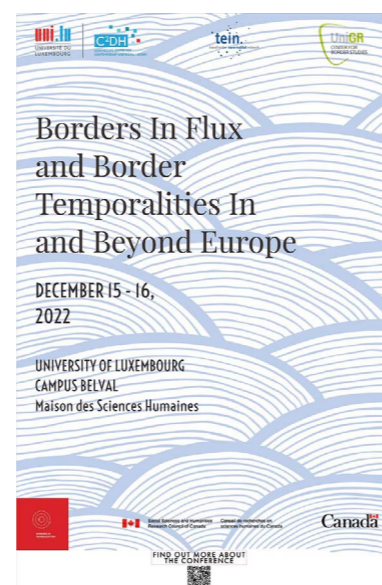
PUBLIÉ EN JANVIER 2023

Le 14 décembre 2022, la MOT a participé, en tant que membre, à l'Assemblée Générale du réseau TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network), qui précède deux journées de conférence annuelle «Borders In Flux and Border Temporalities In and Beyond Europe», les 15 et 16 décembre à l'Université du Luxembourg à Esch-Belval.

L'occasion d'accueillir notamment l'Université de la Grande Région en tant que membre du réseau, de discuter de différents projets mobilisant les membres, mais aussi d'évoquer plus globalement les partenariats

présents et futurs entre le réseau TEIN et la coopération MOT-ARFE-CESCI, les trois structures étant chacune représentée à cette occasion.

[Plus d'infos](#) →



RAPPORT AU COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS SUR LES RÉGIONS À HANDICAPS GÉOGRAPHIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

Trois questions à Marie-Antoinette Maupertuis

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023

Marie-Antoinette Maupertuis,



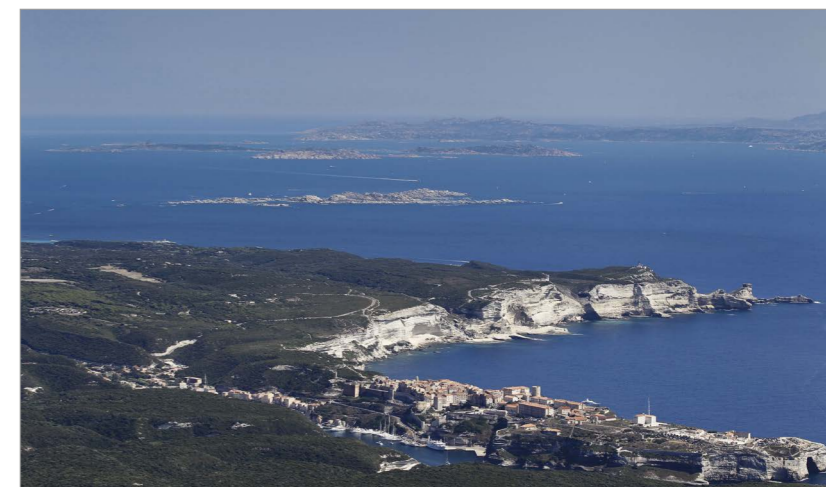
Présidente de l'Assemblée de Corse, membre du Comité européen des Régions (CdR), répond à nos questions suite à la publication de son rapport au CdR sur les régions à «handicaps géographiques et démographiques». Qu'en est-il des espaces frontaliers ?

Le rapport que vous avez présenté au Comité des Régions en décembre sur les régions à handicaps géographiques et démographiques a été adopté à l'unanimité. Pourquoi ce rapport ?

L'objectif de l'article 174 du TFUE est de prévenir et corriger les difficultés de développement de territoires européens souffrant de désavantages géographiques et démographiques structurels comme les zones de montagne, les îles, les régions septentrionales, etc. Il est contraignant pour la politique de cohésion mais aussi pour d'autres politiques européennes comme celle des transports, de l'énergie ou de la concurrence. Or, nous voyons bien les lacunes de son application actuelle. Les disparités se sont fortement accrues entre ces territoires fortement contraints et le reste de l'UE comme le souligne le 8^{ème} rapport cohésion.

Ce rapport est la suite logique d'un engagement de longue date en faveur de ces territoires, notamment en tant que membre de la commission COTER du comité européen des régions.

En 2020, j'avais déjà présenté un rapport pour rappeler les multiples contraintes



© Bonenfant / OEC

dont souffrent les îles et plaider pour plus de soutien de l'Union.

Ce nouveau rapport contribue à mettre le sujet des territoires à forts handicaps à l'agenda européen et constitue une ressource très utile pour tous ceux qui en défendent les intérêts. Son adoption à l'unanimité témoigne d'ailleurs de l'importance de ces enjeux pour de nombreuses communautés locales.

Qu'en est-il plus particulièrement des régions transfrontalières ?

Les régions transfrontalières sont des territoires riches et complexes qui sont l'essence de l'Union Européenne. La crise sanitaire a été un révélateur des problématiques spécifiques qui les touchent et qui continuent néanmoins d'être mal comprises au niveau de la Commission

Mon rapport préconise notamment l'étude systématique de la mise en place de services publics transfrontaliers efficaces et durables. Cela concerne notamment les soins et la santé ou la mobilité des travailleurs, domaines qui ont été mis sous forte tension durant la crise Covid-19. Je précise également dans le rapport que le mécanisme transfrontalier européen (ECBM) doit être débloqué car il permettrait de supprimer 50 % des obstacles qui entravent le développement des régions frontalières.

Au niveau de l'UE, les avancées s'obtiennent bien souvent au prix des

actions réitérées et coordonnées des parties prenantes. C'est pourquoi, il est indispensable de plaider, chacun à son niveau, la cause des régions transfrontalières comme nous l'avons fait avec un certain succès en faveur des îles.

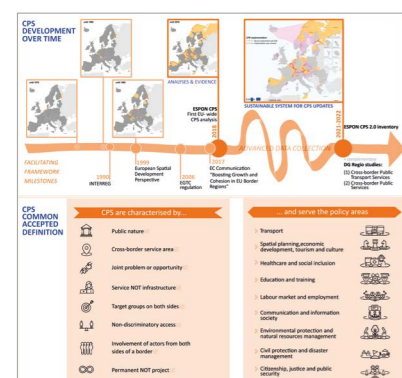
Les programmes Interreg 2021-2027 viennent d'être publiés. Quels sont les enjeux transfrontaliers et priorités pour la Corse ?

Le cas de la Corse est particulier, car nous sommes transfrontaliers avec l'ensemble des régions méditerranéennes. La coopération interrégionale, transnationale et transfrontalière revêt donc un enjeu fondamental. Nous avons mis en place de nombreux partenariats dans le cadre d'Interreg Italie-France Marittimo, en particulier autour des questions environnementales mais aussi touristiques et culturelles. Concomitamment, en tant que Présidente de l'Assemblée de Corse et co-présidente du conseil corse-sarde, je plaide pour une coopération renforcée avec les régions italiennes. C'est une question qui me tient particulièrement à cœur et je souhaite qu'à l'avenir, la MOT devienne un partenaire de premier plan pour nous apporter son expérience et son expertise en matière de coopération transfrontalière.

[Plus d'infos](#) →

Etudes européennes sur les services publics transfrontaliers

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023



→ **Fin 2022, la Commission a mis en ligne son rapport intitulé «Cross-border public services: CPS inventory analysis and policy recommendations».**

Il présente les résultats finaux de l'étude sur les CPS et complète les précédents rapports publiés, avec trois objectifs spécifiques :

- consolider le cadre conceptuel utilisé pour identifier et documenter les CPS
- concevoir une méthodologie et un processus pour la saisie, la validation et le suivi des données de l'inventaire
- produire une analyse politique et des recommandations sur les obstacles transfrontaliers et le déploiement futur des CPS avec 30 études de cas.

L'analyse couvre désormais les 1 551 services de la base de données ESPON-REGIO CPS. La plupart des CPS se trouvent le long des frontières des six États membres fondateurs de l'UE et des pays nordiques. La densité est la plus élevée à la frontière belgo-néerlandaise, suivie par les frontières austro-allemande et franco-allemande. Les CPS sont principalement situés le long de frontières ayant une longue tradition de coopération transfrontalière ou une demande importante en termes de services publics, notamment dans des territoires peu peuplés.

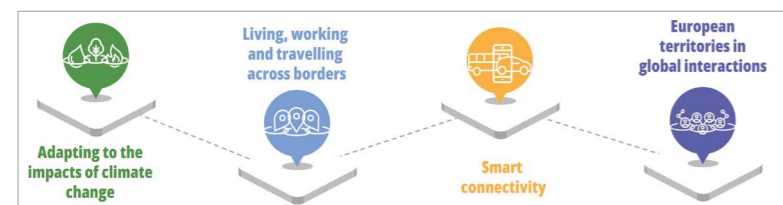
→ **ESPON Cross-border Public Services 2.0 (CPS 2.0)**

Publiée en septembre 2022 et intitulée «Cross-border Public Services 2.0 (CPS 2.0): Upgrade and update of the European-wide inventory on Cross-border public Services», cette autre étude menée par le programme ESPON a été conçue en complémentarité des travaux de la Commission européenne. Elle s'est concentrée sur la mise à jour de l'inventaire des CPS, conçu dans un souci de pérennisation et de robustesse afin d'en assurer un suivi continu. En 2022, il contenait des informations sur environ 1500 CPS à travers l'UE, y compris les frontières avec les pays «IPA» et les pays du voisinage. Une plateforme interactive permettra prochainement de parcourir ce nouvel inventaire dynamique en ligne. La MOT a participé à la réalisation de cette étude, aux côtés de Spatial Foresight GmbH (Luxembourg), TCP International GmbH (Germany) et l'ARFE.

[Plus d'infos](#) →

Consultation du programme ESPON : «Vivre, travailler et se déplacer au-delà des Frontières»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023



Le programme ESPON a lancé une consultation publique sur ses «nouveaux plans d'action thématiques», dont un est dédié aux territoires transfrontaliers. Les quatre plans d'action thématiques :

1. Adaptation aux impacts du changement du changement climatique
2. Vivre, travailler et se déplacer au-delà des frontières
3. Connectivité intelligente
4. Les territoires européens dans les interactions mondiales

Dans ce cadre, six nouveaux appels d'offres ont été lancés pour les premières études territoriales de recherche européenne

qui seront menées dans le cadre du programme ESPON 2030. L'objectif est de «façonner l'avenir de la recherche européenne sur le développement territorial». Ces appels couvrent les quatre plans d'action thématiques pré-cités et déjà approuvés.

[Plus d'infos](#) →

Appel à information aux personnes qui vivent et travaillent dans les régions frontalières

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023

Dans le cadre de l'initiative «b-solutions», l'ARFE collecte les cas d'obstacles transfrontaliers. Afin d'identifier davantage d'obstacles à la coopération transfrontalière, l'ARFE a ouvert un appel à informations ouvert aux personnes qui vivent et travaillent dans les régions frontalières.

[Plus d'infos](#) →



CONFÉRENCE EUROPÉENNE

«Vibrant Cross-Border Labour Markets»

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2023

La Commission européenne a organisé une importante conférence sur l'emploi transfrontalier, intitulée «Vibrant Cross-Border Labour Markets», les 18 et 19 janvier 2023, à Bruxelles et en ligne. Différents sujets clés liés à l'emploi transfrontalier tels que l'accès aux marchés du travail transfrontaliers, l'éducation, la reconnaissance des qualifications, les aspects de sécurité sociale, la fiscalité et le télétravail, ont été abordés. L'objectif de l'événement était de mettre le sujet à l'ordre du jour politique à tous les niveaux de décision et de sensibiliser les participants au potentiel mais aussi aux obstacles qui subsistent sur les marchés du travail transfrontaliers.

INTERVENTION DE LA MOT

Parmi les nombreux participants (environ 440 inscrits), figuraient des représentants du monde universitaire, de territoires et projets transfrontaliers, du réseau des EURES, de la Commission européenne, du Parlement européen, des agences pour l'emploi, des ministères nationaux des finances et des affaires sociales, des municipalités et des administrations régionales, des ONG ainsi que des syndicats. **La MOT y a participé et son président, Christian Dupessey, est intervenu en conclusion de la première journée** afin d'évoquer le rôle de la MOT et donner

l'exemple du Grand Genève et de son réseau de transport transfrontalier structuré autour du Léman Express :



« **lorsque nous créons des infrastructures, nous répondons aux besoins économiques des travailleurs, mais nous servons également ceux qui vont dans les restaurants et les théâtres de l'autre côté de la frontière** », a-t-il souligné.



L'EMPLOI TRANSFRONTALIER, UN SUJET CLÉ AU COEUR DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Les régions transfrontalières sont des laboratoires de l'intégration européenne. Développer des marchés du travail transfrontaliers dynamiques améliore l'accès des citoyens à un plus grand nombre d'opportunités d'emploi ; cela procure aux employeurs un plus grand réservoir de compétences, tout en permettant aux individus de continuer à vivre sur «leur territoire» avec des coûts sociaux réduits. Mais les déplacements transfrontaliers (travailler et résider de part et d'autre d'une frontière) ne sont pas sans poser de problèmes. Ils impliquent de mettre en place des politiques aux niveaux local, régional, national et européen qui tiennent compte de ces défis. L'accès aux marchés du travail, à la sécurité sociale, à l'éducation, à la reconnaissance des qualifications et à une fiscalité équitable sont des domaines d'action qui doivent tenir compte du contexte spécifique des régions transfrontalières.

[Plus d'infos](#) →

L'initiative «Interreg Volunteer Youth» fête ses six ans

PUBLIÉ EN AVRIL 2023

Il y a six ans, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) a lancé l'initiative Interreg Jeunesse Volontaire (IVY), en collaboration avec la Commission européenne. Cette initiative offre la possibilité à des jeunes européens âgés de 18 à 30 ans de travailler comme volontaire pendant 2 à 6 mois auprès d'un projet Interreg. L'objectif est triple : soutenir les projets de coopération grâce à l'implication de jeunes motivés, rendre les bénéfices de la coopération plus visibles auprès des populations locales, et donner aux jeunes les moyens de s'engager dans la coopération. Aujourd'hui, à l'occasion de ce sixième anniversaire, l'ARFE célèbre avec fierté comment cette initiative unique s'est développée pour devenir un programme de volontariat reconnu qui

a beaucoup à offrir aux jeunes et aux acteurs de la coopération régionale. Plus de 320 programmes et projets Interreg y ont participé jusqu'à présent, accueillant environ 815 jeunes dans 20 pays différents. Des centaines de projets ont reçu le soutien de volontaires IVY, à l'exemple du programme POCTEFA qui a accueilli de nombreux volontaires depuis le début de l'initiative.

Pour Martin Guillermo-Ramírez, Secrétaire général de l'ARFE, l'initiative IVY «contribue à rendre la coopération territoriale plus visible, mieux compréhensible. Tout en encourageant l'innovation, elle forme et implique de façon «active» les jeunes générations».

[Plus d'infos](#) →





Un projet pilote porté par la DG REGIO et l'OCDE

PUBLIÉ EN AVRIL 2023

En 2023, la DG REGIO de la Commission européenne conjointement avec l'OCDE ont lancé un projet pilote pour une gouvernance multi-niveaux et l'élaboration de stratégies transfrontalières co-développées. Il s'applique à cinq sites pilotes.

Ce projet intitulé «Construire des régions transfrontalières plus résilientes» s'applique

à cinq sites pilotes aux frontières européennes qui ont été identifiés suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2022.

Parmi ces cinq sites-pilotes, trois sont situés aux frontières françaises :

- l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai,
- le GECT Alzette-Belval,
- la Communauté de travail des Pyrénées.

Il s'agira pour des experts d'élaborer des outils de gouvernances intégrés et des plans d'action en partant des expériences, besoins et demandes des 5 sites pilotes lesquels devront donc servir de modèles à l'ensemble des régions transfrontalières en Europe. Les premiers focus groupes d'échanges avec

les acteurs de ces territoires ont lieu dès le printemps 2023.

La MOT participera à différentes manifestations tout au long de l'étude (dont la durée est estimée à environ un an et demi) en qualité d'experte afin de faire bénéficier les acteurs et experts engagés de sa connaissance et de son expertise de la gouvernance transfrontalière; l'objectif de l'étude étant de soutenir et d'améliorer la gouvernance des régions transfrontalières européennes.

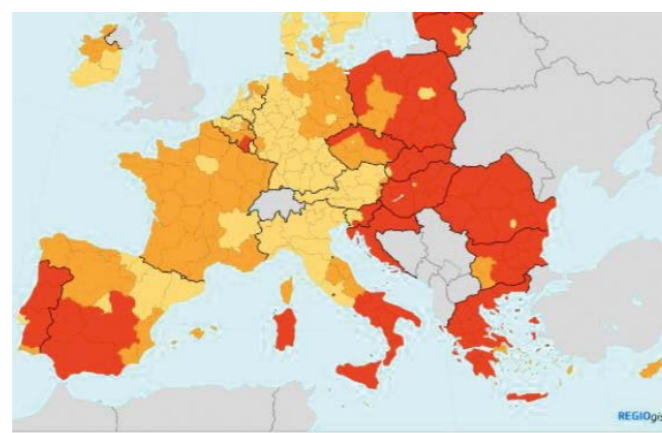
[Plus d'infos](#) →

Rapport de la Commission sur la politique de cohésion 2021-2027

PUBLIÉ EN MAI 2023

Début mai, la Commission européenne a publié son rapport sur la programmation de la politique de cohésion 2021-2027. Elle prévoit la création d'1,3 millions d'emplois en Europe d'ici la fin de la programmation, avec une augmentation de 0,5% du PIB de l'UE, allant jusqu'à 4% dans certains États membres.

Les objectifs sont de créer une Europe «plus intelligente et compétitive», «plus verte et sobre en carbone», «plus connectée», et «plus sociale et inclusive». Pour développer cette dernière priorité, 2,6 milliards d'euros sont alloués à la promotion de la coopération transfrontalière en matière de croissance inclusive dans le cadre d'Interreg. Pour la France, la politique de cohésion apportera 17,9 milliards d'euros et vise à répondre à l'accroissement des inégalités territoriales dans le pays. Entre-temps, la Comité



Investment for jobs and growth goal (ERDF and ESF+) eligibility, 2021-2027

Categories of regions

- Less developed regions (GDP/head (PPS) less than 75% of the EU-27 average)
- Transition regions (GDP/head (PPS) between 75% and 100% of the EU-27 average)
- More developed regions (GDP/head (PPS) above 100% of the EU-27 average)

européen des régions prépare pour fin novembre un avis sur l'avenir de la politique de cohésion. Le débat est donc lancé sur l'après 2027.

[Plus d'infos](#) →

Retour sur la Conférence «Living in Border Regions – Tackling the challenges»

PUBLIÉ EN MAI 2023



La conférence «Living in Border Regions – Tackling the challenges» a été organisée le 17 avril 2023, à Bruxelles, par l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers (CdR, MOT, ARFE, CESC). Son objectif était d'étudier les pistes possibles pour relancer le projet de règlement sur le «Mécanisme transfrontalier européen» (European Cross-Border Mechanism – ECBM).

Malgré des décennies d'intégration européenne, les obstacles juridiques et administratifs persistent en effet toujours dans les territoires transfrontaliers ; mais le projet de règlement sur l'ECBM, proposé

par la Commission en 2018, visant à résoudre ces obstacles est actuellement bloqué au Conseil de l'Union européenne.

Martin Guillermo Ramirez, secrétaire général de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE), a modéré une première discussion axée sur les défis rencontrés par les habitants des régions frontalières. Ces échanges ont été nourris par des exemples de divers territoires, de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre à la frontière entre la Norvège et la Suède. L'outil b-solutions a été cité comme un outil clé pour identifier et traiter les obstacles frontaliers, mais la nécessité d'aller plus loin est apparue comme évidente.

Dans un deuxième temps, avec notamment une intervention de Jean Peyrony, directeur général de la MOT, la discussion a porté sur les actions de l'UE et des États membres pour faciliter la vie dans les régions frontalières. Dans le contexte européen, le sentiment - infondé - que la souveraineté

des États était menacée a constitué l'une des raisons principales de l'opposition à l'ECBM. La Croatie figure à ce jour parmi les opposants à l'outil. Mais Nikola Dobroslavic, président de la Région croate Dubrovnik-Neretva et membre du CdR, juge possible qu'une version simplifiée du règlement obtienne l'accord du Conseil.

Selon Pavel Branda, membre du CdR et président du Groupe interrégional du CdR sur la coopération transfrontalière, en clôture de la conférence : «la coopération transfrontalière ne se fait pas de manière «automatique». Elle nécessite des frontières qui s'ouvrent, mais aussi de la volonté, de l'argent, des structures, et des aménagements juridiques et administratifs ; sur ce dernier facteur, l'adoption du règlement ECBM sera décisive pour l'avenir de la coopération.

[Plus d'infos](#) →



Rapport et étude du Parlement européen pour relancer l'ECBM

PUBLIÉ EN MAI 2023



© European Union 2019 - Source EP

Les obstacles transfrontaliers affectent au quotidien le développement des bassins de vie transfrontaliers et de services dédiés à leurs habitants. La réduction de ces obstacles nécessite un degré élevé de coopération entre États membres. C'est pourquoi, la Commission européenne a proposé en 2018 un outil, le «Mécanisme transfrontalier européen» (ECBM, European Cross-Border Mechanism), dédié à la résolution des obstacles juridiques et administratifs transfrontaliers. Mais la proposition de règlement de la Commission sur cet outil est actuellement dans l'impasse au niveau du Conseil. C'est dans ce contexte que le député européen, Sandro Gozi, a présenté un projet de rapport parlementaire qui vise à relancer ces travaux. Comprenant une nouvelle proposition de rédaction du règlement, il devrait être adopté par le Parlement en septembre. Avec l'accord de la Commission et de la Présidence

du Conseil, la négociation pourra alors reprendre. Le rapport s'appuie sur une étude du Service de recherche du Parlement européen (EPRS) intitulée «Mechanism to resolve legal and administrative obstacles in a cross-border context - European added value assessment», mettant en lumière différentes options politiques et leurs effets. Les conclusions soutiennent que la combinaison de mesures non contraignantes («soft law») avec l'adoption de l'«ECBM 2.0» générerait environ 123 milliards d'euros par an et plus d'un million d'emplois. Selon l'étude, c'est précisément cette combinaison d'outils législatifs et non législatifs qui permettrait de couvrir au mieux la diversité et le grand nombre d'obstacles auxquels font face les régions frontalières.

[Plus d'infos](#) →

Appel pour des «analyses ciblées» du programme ESPON 2030 : faites valoir les questions transfrontalières !

PUBLIÉ EN JUIN 2023

Depuis 2007, les «analyses ciblées» («Targeted Analyses») du programme ESPON soutiennent le processus de développement territorial en Europe, aux niveaux local, régional et national. Ces analyses comprennent des méthodologies solides et une expertise scientifique qui permettent de fournir des études analytiques sur mesure visant à soutenir la prise de décision territoriale. Le nouvel appel à propositions pour le programme ESPON 2030 est ouvert jusqu'au 23 juin 2023.

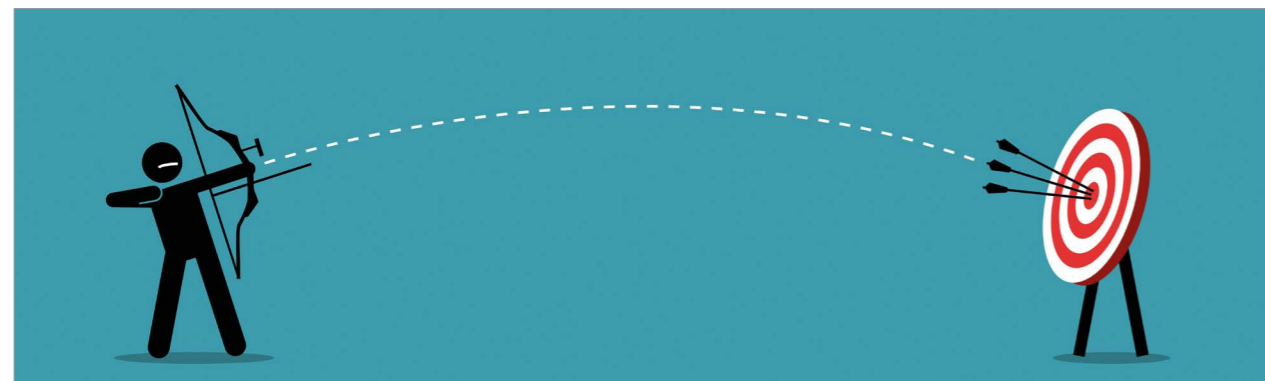
Pour postuler, les projets doivent s'inscrire dans l'un des plans d'action thématiques («Thematic Action Plans») du programme :

- Climate neutral territories
- Governance of new geographies
- Territories resilient to crises
- Perspectives for all people and places.

[Plus d'infos](#) →

À NOTER

Le thème «Governance of new geographies» est adapté aux questions transfrontalières.



© DR / Espo

LA DOC.



CAHIERS DE LA MOT Les nouveaux défis de la mobilité transfrontalière

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2022, DIFFUSÉ EN JANVIER 2023

Ce 11^{ème} Cahier thématique de la MOT donne un aperçu des expériences et des politiques menées en matière de mobilité transfrontalière dans divers territoires européens. Il met en avant une grande variété de projets, mais également d'obstacles, d'enjeux et de défis majeurs à relever pour les années à venir.

i Prochaine édition des Cahiers de la MOT
La MOT a annoncé le démarrage d'un nouveau cahier portant sur le sujet de la santé. Il sera le produit d'une coopération entre la MOT, son réseau adhérent et ses partenaires nationaux et européens. Les contributions porteront sur les différents enjeux auxquels les collectivités territoriales et autres acteurs font face dans leurs projets de coopération transfrontalière, sur les obstacles à celle-ci, mais également sur des projets qui ont pu être menés et les bonnes pratiques dans le domaine de la coopération sanitaire. Le cahier fera une rétrospective sur la pandémie de la Covid-19 avant de s'attarder sur la santé dans l'actualité de la coopération transfrontalière et enfin d'inclure un chapitre sur la santé au-delà du soin.

[Plus d'infos](#) →

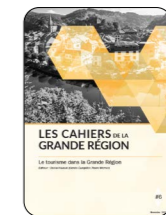


#14 BIG PODCASTS «Les frontières et la cohésion territoriale européenne»

BORDERS IN GLOBALIZATION (BIG), NOVEMBRE 2022

mot

Avec Jean Peyrony, Directeur général de la MOT
A noter : de nombreux autres podcasts sur la coopération aux frontières



Le tourisme dans la Grande Région

FRANZ CLÉMENT, LES CAHIERS DE LA GRANDE RÉGION, N°6, LISER, NOVEMBRE 2022



Prendre la mesure de la proximité de la Suisse. Une question régionale

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, JUIN 2022



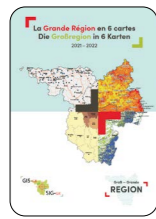
Cross-border Public Services 2.0 (CPS 2.0): Upgrade and update of the European-wide inventory on Cross-border public Services

PROGRAMME ESPON, 2022



Cross-border public services: CPS inventory analysis and policy recommendations

COMMISSION EUROPEENNE, 2022



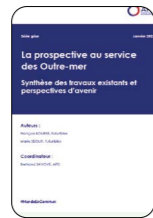
La Grande Région en 6 cartes

SECRETARIAT DU SOMMET DE LA GRANDE REGION - SIG-GR, 2022



Mobilité en territoires transfrontaliers : une frontière entre les pratiques

NOTES DE L'ADEUS N°334, AGENCE D'URBANISME DE STRASBOURG RHIN SUPÉRIEUR (ADEUS), JANVIER 2023



La prospective au service des Outre-mer. Synthèse des travaux existants et perspectives d'avenir

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, JANVIER 2023



Migrations depuis le Luxembourg : Décryptage et premiers enjeux

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LORRAINE NORD (AGAPE), INFOBREVET N°49, 2022



Les bassins de vie transfrontaliers, laboratoires de l'intégration européenne | Avis

CESER GRAND EST, 2022



Le Léman Express : Ou la sécurité du Grand Genève

JEAN-FRANÇOIS CLOUZET, ED. L'HARMATTAN, 2022



Article 13, par. 2, du traité d'Aix-la-Chapelle – possibilités, limites et applications pratiques

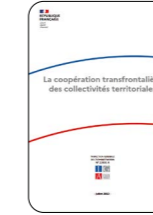
FRÉDÉRIQUE BERROD, MICHAEL FREY, ED. NOMOS/DIKE, 2023

Découvrez les articles scientifiques signés par la MOT !

PUBLIÉ EN MARS 2023

Afin de valoriser et de diffuser son expertise, la MOT contribue régulièrement dans des revues scientifiques ou des monographies externes. Cohésion territoriale et européenne, gouvernance, traités bilatéraux, questions juridiques ou encore analyse de l'impact des fermetures de frontières, les sujets traités sont nombreux et variés.

Plus d'infos →



Rapport de l'IGA : La coopération transfrontalière des collectivités territoriales

INSPECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION, ADELIE POMMIER, FRANCOIS PHILIZOT, CORINNE DESFORGES, 2022



Post-COVID symptoms in EU cross-border cooperation

ARTICLE DE GYULA OCSKAY, MARTÍN GUILLERMO RAMÍREZ, EDUARDO MEDEIROS, JEAN PEYRONY, PUBLIÉ DANS : «STRATEGIC ISSUES OF NORTHERN HUNGARY ECONOMY-REGION-SOCIETY», VOL.19, N°4, 2022

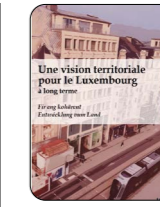


Avec contribution de la MOT



Le télétravail dans le Rhin supérieur : Guide pour les travailleur·e·s frontalier·e·s et les employeur·e·s

RÉSEAU DES INFOBESTS, CONFÉRENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPÉRIEUR, EURO-INSTITUT, EURES-T RHIN SUPÉRIEUR, 2023



Une vision territoriale pour le Luxembourg à long terme

FONDATION IDEA, 2023



Coopération territoriale transfrontalière entre la France et l'Allemagne : évolution, convergence et perspectives

ARTICLE DE JEAN PEYRONY, FRANZISKA SIELKER, THOMAS PERRIN, PUBLIÉ DANS : «VILLES ET MÉTROPOLIS EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE», FORSCHUNGSBERICHTE DER ARL 20, SOUS LA DIRECTION D'EVELYN GUSTEDT, ULRIKE GRABSKI-KIERON, CHRISTOPHE DEMAZIÈRE, DIDIER PARIS, 2022



Avec contribution de la MOT



Principes de planification commune d'un quartier trinational dans le 3Land

EURODISTRICT TRINATIONAL DE BÂLE, 2023



Espaces frontaliers, entre attractivité et interdépendance : quel rôle de la mobilité et quelle prise en compte par les politiques publiques?

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE MOBILITÉ SANS FRONTIÈRE DU 15 FÉVRIER 2023, INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IGEDD), 2023



Avec contribution de la MOT



MORO franco-allemand - Conférence de clôture : Développer ensemble les territoires n'est plus une option pour les régions transfrontalières

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION STRASBOURGEOISE (ADEUS), 2023



Portraits des territoires de l'Arc jurassien : Un espace économique structuré autour du travail frontalier

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER DE L'ARC JURASSIEN (OSTAJ), INSEE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, 2023



Métropole Européenne de Lille : des clés pour le plein emploi

INSTITUT MONTAIGNE, 2023



Étude pour analyser l'incidence de la législation nouvelle sur les régions frontalières

UNIVERSITE DE MAASTRICHT (ITEM, PAYS-BAS), EURO-INSTITUT STRASBOURG KEHL, MOT, POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 2022



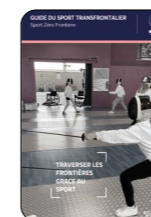
Mechanism to resolve legal and administrative obstacles in a cross-border context – European added value assessment

PARLEMENT EUROPEEN, 2023



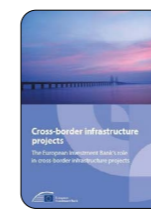
Retour d'expériences sur des dynamiques de co-création sur les questions de transition écologique à l'échelle locale transfrontalière - Résultats du projet Interreg RECOTTE (REConversion des Territoires par la Transition Ecologique)

LUXEMBOURG INSTITUTE OF SOCIO-ECONOMIC RESEARCH (LISER), UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN, CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES POUR L'ACTION TERRITORIALE (CREAT, BELGIQUE), 2022



Guide du sport transfrontalier : Traverser les frontières grâce au sport

CROSS GRAND EST, 2023



Cross-border infrastructure projects: The European Investment Bank's role in cross-border infrastructure projects

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT, 2023



Guide pour les frontaliers France – Luxembourg

FRONTALIERS GRAND EST, 2023

Portail documentaire
Retrouvez toutes les publications sur la coopération transfrontalière dans le portail documentaire de la MOT. Plus de 4900 documents référencés, dont 2500 accessibles en ligne !
[Plus d'infos](#) →

Rétrospective #04
Janvier - Juin 2023.

Publié en Juin 2023.
Directeur de publication : Jean Peyrony.
Réalisation : Domitille Ayral.

Document imprimé sur du papier recyclé.

Photos : Droits réservés.

Pour s'abonner à la newsletter :
www.espaces-transfrontaliers.eu

Pour télécharger le document en format électronique :
http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Newsletter/PDF/MOT-Newsletter-Retrospective-4-FR.pdf



Mission Opérationnelle Transfrontalière
38 rue des Bourdonnais – 75001 Paris – France
www.espaces-transfrontaliers.eu
tél : +33 1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

